

**UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS
UFR DE MEDECINE – TOURS**

&

AFRATAPEM

Association Française de Recherche & d'Application
des Techniques Artistiques en Pédagogie et Médecine

**Art-thérapie et délinquance
Un atelier à dominante Arts plastiques
Auprès d'adolescents placés sous la Protection Judiciaire de la
Jeunesse**

**Mémoire de fin d'étude du diplôme universitaire
d'art-thérapie**

Présenté par Pascal ROBERT

Année 2011

**Sous la direction de :
Claude GALLACIER
Médecin généraliste**

**Lieux de stage :
Etablissement de placement éducatif
98 rue Noguès 72100 LE MANS
Et
Unité Educative en Milieu Ouvert
Place d'Alger
72000 LE MANS**

**UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS
UFR DE MEDECINE – TOURS**

&

AFRATAPEM

Association Française de Recherche & d'Application
des Techniques Artistiques en Pédagogie et Médecine

**Art-thérapie et délinquance
Un atelier à dominante Arts plastiques
Auprès d'adolescents placés sous la Protection Judiciaire de la
Jeunesse**

**Mémoire de fin d'étude du diplôme universitaire
d'art-thérapie**

Présenté par Pascal ROBERT

Année 2011

**Sous la direction de :
Claude GALLACIER
Médecin généraliste**

**Lieux de stage :
Etablissement de placement éducatif
98 rue Noguès 72100 LE MANS
Et
Unité Educative en Milieu Ouvert
Place d'Alger
72000 LE MANS**

REMERCIEMENTS

A tous les adolescents pour leur vitalité, leur franchise, leur spontanéité, et leur recherche du sens des choses et de l'existence.

A ma femme pour son aide et son soutien sans lequel ce mémoire n'aurait pu voir le jour.

A mes enfants pour leur aide et leur encouragement

A Monsieur Patrick MAINVIELLE-DEBAT, directeur de l'Établissement de Placement Éducatif

A Monsieur Guy FOUCAUD, directeur de l'Unité Éducative en Milieu Ouvert

Monsieur Hugues THIEBOT, chef de service de l'Unité Éducative en Milieu Ouvert

Pour m'avoir accordé leur confiance

Au Docteur Claude GALLACIER, mon directeur de mémoire, pour ses conseils, son écoute et son encouragement

Madame Sandra AIGRAULT, psychologue pour son aide et son écoute

A Madame Patricia GALBRUN, infirmière pour son confiance et son humanité

A mes éducateurs référents : Madame Isabelle TOUDIC et Monsieur Philippe PLUMERAN

A tous les éducateurs pour leur accueil et leur professionnalisme

A Madame Géraldine GLOVERSE, du service administratif pour sa disponibilité

A Monsieur Pascal DELAPIERRE, Gilbert BRAULT cuisiniers et madame Lucette FRENEARD, maîtresse de maison

A Monsieur Jacky PAPIN, gardien décédé en avril 2011.

PLAN

REMERCIEMENTS	p.1
PLAN	p.2
GLOSSAIRE	p.9
INTRODUCTION	p.11
<u>I. PREMIERE PARTIE</u>	p.12
L'art-thérapie à dominante arts plastiques peut être une approche possible pour des adolescents placés sous la Protection Judiciaire de la Jeunesse.	
I.A. La psychopathie est une structure de la personnalité non obligatoirement pathologique	p.12
I.A.1. La psychopathie génère les différentes personnalités de psychopathes	p.12
I.A.2. Or différents mécanismes de défense se mettent en place	p.12
I.A.3. Mais l'adolescent délinquant est à un carrefour important entre l'enfance et l'adulte	p.13
I.A.4. Donc on peut observer chez l'adolescent délinquant des troubles cliniques ..	p.13
I.A.5. Et ces troubles favorisent, depuis 1945, une évolution dans la façon dont la société conçoit l'adolescence	p.13
I.B. Les Arts plastiques peuvent être un moyen pour entrer en communication	p.14
I.B.1. Les Arts plastiques font partie des arts de la beauté.....	p.14
I.B.2. Or les Arts plastiques impliquent le corps et la peinture dans le temps et L'espace.....	p.15
I.B.3. Et les Arts plastiques donnent à la profondeur, la dimension majeure	p.15
I.B.4. Car les Arts plastiques permettent à la couleur une manifestation de l'intériorité de l'Être humain	p.15
I.B.5. Et un mouvement qui peut alors s'inscrire dans la peinture, le dessin, etc	p.16
I.C. L'Art-thérapie à dominante Arts plastiques peut être une approche compatible auprès des adolescents délinquants	p.16
I.C.1. Les Arts plastiques ont des spécificités adaptées à ces jeunes	p.16
I.C.1.1. Les Arts plastiques donnent envie de s'exprimer avec la matière....	p.16
I.C.1.2. Et les Arts plastiques permettent de s'exprimer sans les mots	p.16
I.C.1.3. Car les mots, incrustés dans la matière, peuvent s'exposer et durer. p.17	
I.C.1.4. Mais les Arts plastiques salissent et nécessitent des vêtements de protection	p.17
I.C.1.5. Or les Arts plastiques possèdent des outils spécifiques qui sont le prolongement des mouvements du corps et de l'esprit.....	p.17
I.C.2. Les Arts plastiques font émerger des hypothèses particulières pour ces Jeunes.....	p.17
I.C.2.1. L'hypothèse que l'art-thérapie à dominante Arts plastiques peut réduire des comportements en apaisant les peurs et les manques.....	p.17

I.C.2.2. Et l'hypothèse que les Arts plastiques permettent de revaloriser ces adolescents grâce à leurs productions.....	p.18
I.C.2.3. Donc l'hypothèse est que les Arts plastiques restaurent la qualité existentielle défailante de ces jeunes	p.18

II. DEUXIEME PARTIE..... p.19

Présentation d'un travail en atelier d'art-thérapie à dominante arts plastiques au sein de la « Protection Judiciaire de la Jeunesse » au Mans.

II.A. La Protection Judiciaire de la Jeunesse est une unité spécifique..... p.19

II.A.1. Les missions de la P.J.J. sont de restaurer le lien social et familial	p.19
II.A.2. Car c'est en accueillant des adolescents de 15 à 18 ans que la P.J.J. retisse ce lien	p.19
II.A.3. Or, pour restaurer ce lien, la P.J.J. est constituée de différents services dont les actions sont complémentaires.....	p.20

II.B. La population des adolescents délinquants amène des réflexions spécifiques p.21

II.B.1. L'éducation que prodiguent les parents peut générer des troubles Préjudiciables	p.21
II.B.2. Et l'adolescence, marquée par la puberté, peut être un facteur majeur de la délinquance.....	p.21
II.B.3. Car la soif d'idéal et de valeur peut expliquer la délinquance comme phénomène antisocial	p.22
II.B.4. Or l'art-thérapie peut apporter l'aide dont l'adolescent délinquant peut avoir besoin.....	p.23
II.B.5. Et ceci peut expliquer la mise en place d'un atelier ouvert d'art-thérapie à dominante peinture à l'EPE.....	p.24
II.B.6. Et explique aussi la mise en place d'un atelier d'art-thérapie à dominante peinture à l'UEMO	p.24

II.C. Etudes de cas : p.25

La prise en charge de Gustave en atelier ouvert d'art-thérapie à l'EPE..... p.25

La dominante artistique est la peinture et le dessin.

Et les phénomènes associés sont les photocopies, les BD, le Karaté, le tennis de table.

L'objectif général : est « la restauration de l'estime de soi ».

Les objectifs intermédiaires : sont « la confiance en l'adulte » et « le cadre ».

II.C.1. Son anamnèse :.....	p.25
Gustave est un garçon chétif de 15 ans, incestueux, sans interdits dans ses pulsions, narcissique, secret et méfiant, mauvais perdant, dans le contrôle et l'opposition de principe, consommant du cannabis, alcool, et autres non définis.	
II.C.2. La première séance (T1) :	p.25
Il participe volontiers et réalise un dessin qu'il sabote avec de la couleur. Les objectifs thérapeutiques se confirment à son contact. Le bilan de la séance semble montrer son désir de participer.	
II.C.3. Et la séance T2, permet de mettre en place une stratégie.....	p.26
II.C.4. Or la stratégie s'organise autour de la mise en confiance, du cadre, de la relation et de l'estime de soi	p.26
II.C.4.1. La mise en confiance peut se construire grâce au secret, la sécurité, l'ambiance et la disposition	p.26
- Le secret : 5 confiance, 4 opinion personnelle, 3 généralité, 2 réserve,	

- 1 méfiance
 - La sécurité : 5 la présence de l'Art-thérapeute, 4 le même lieu, 3 la régularité des séances, 2 le microcosme, 1 le matériel
 - L'ambiance : 5 protectrice, 4 bienveillante, 3 amicale, 2 paisible, 1 tendue
 - La disposition : 5 écoute, 4 parle, 3 assis, 2 debout, 1 agité
- II.C.4.2. Le cadre s'élabore avec des règles, du respect et de l'assiduité..... p.26
 - Les règles : 5 respect des règles, 4 tentative de contournement, 3 négociation, 2 opposition, 1 transgression
 - Le respect : 5 des personnes, 4 du matériel, 3 des consignes, 2 la production, 1 irrespectueux
 - L'assiduité : 5 attend la séance, 4 présent régulièrement, 3 une séance sur deux, 2 de temps en temps, 1 absent
- II.C.4.3. La relation implique un mode relationnel, une attitude relationnelle et un comportement p.26
 - Le mode relationnel : 5 confiant, 4 respect, 3 indifférent, 2 opposition, 1 agressif
 - L'attitude relationnelle : 5 exubérante, 4 spontanée, 3 polie, 2 grossière, 1 fermée
 - Le comportement : 5 calme, 4 provocateur, 3 perturbateur, 2 agressif, 1 violent
- II.C.4.4. L'estime de soi s'organise autour de l'expression verbale, la production, la réaction esthétique, l'aide et l'autoévaluation p.26
 - L'expression verbale : 5 élaborée, 4 claire, 3 compréhensible, 2 troublée, 1 incohérente
 - La production : 5 terminée, 4 inachevée, 3 sabotée, 2 détruite, 1 aucune
 - La réaction esthétique : 5 émotion, 4 plaisir, 3 intérêt, 2 indifférence, 1 déplaisir
 - L'aide : 5 refusée, 4 hésitante, 3 acceptée, 2 réclamée, 1 incessante
 - L'autoévaluation : 5 fierté, 4 satisfaction, 3 mitigée, 2 indifférence, 1 dévalorisation
- II.C.5. L'évaluation de sa prise en charge montre que Gustave était méfiant et fermé et à la 12^e séance, il y a une discussion vraie, une attitude plus adulte et protectrice ... p.31
- II.C.6. Et le bilan de prise en charge de Gustave se terminant fin juin, permettra de dire sa progression optimale p.31

La prise en charge d'Alain en atelier d'art-thérapie à l'UEMO p.31

La dominante artistique est la peinture et le dessin.

Et les phénomènes associés sont les photocopies, le journal, les courses hippiques

L'objectif général : est « l'évaluation des compétences et essayer d'accrocher le jeune pour une orientation professionnelle ».

Les objectifs intermédiaires : sont « la confiance en l'adulte » et « le cadre ».

II.C.7. Son anamnèse : p.31

Alain est un garçon de 16 ans dont je fais connaissance avec un autre jeune, 10 minutes avant la 1^{ère} séance. C'est une personne secrète, parlant peu, méfiante, respectueuse, consommant du cannabis. Il a une mise à l'épreuve pour violence physique.

II.C.8. Or la stratégie s'organise autour de la confiance, du cadre, des capacités, de la présentation, de la relation et de l'estime de soi..... p.31

II.C.8.1. La confiance peut s'établir grâce à l'ouverture, le secret et la Disposition..... p.32

- L'ouverture : 5 lui, 4 adultes, 3 les autres, 2 l'avenir-projet, 1 rien
- Secret : 5 confidences, 4 opinions personnelles, 3 généralités, 2 réserve, 1 méfiance.
- La disposition : 5 écoute, 4 parle, 3 assis, 2 debout, 1 agité
- II.C.8.2. Le cadre s'élabore avec des règles, le respect, l'assiduité et la ponctualité..... p.32
- Les règles: 5 respect, 4 contournement, 3 négociation, 2 opposition, 1 transgression
- Le respect : 5 personnes, 4 matériel, 3 production, 2 consignes, 1 irrespectueux
- Assiduité : 5 constante, 4 alternée, 3 perturbée, 2 refusée, 1 aucune
- Ponctualité : 5 avant l'heure, 4 à l'heure, 3 retard annoncé, 2 retard non annoncé, 1 absent
- II.C.8.3. Les capacités s'expriment par la production, l'esthétique, la concentration, la volonté, les aptitudes physiques et intellectuelles..... p.32
- La production : 5 Imaginée, 4 Imitée, 3 organisée, 2 colorée, 1 dessinée
- l'esthétique : 5 harmonieux, 4 équilibré, 3 cohérent, 2 disgracieux, 1 pas cohérent
- La concentration : 5 excellente, 4 forte, 3 perturbée, 2 médiocre, 1 sans
- La volonté : 5 forte, 4 tenace, 3 moyenne, 2 faible, 1 sans
- physique : 5 excellente, 4 normale, 3 réduite, 2 handicap léger, 1 handicap profond
- Intellectuelle : 5 vive, 4 adaptée, 3 lente, 2 altérée, 1 déficiente
- II.C.8.4. La présentation : se remarque par l'hygiène et l'aspect physique... p.32
- L'hygiène : 5 sophistiquée, 4 propre et coiffée, 3 rudimentaire, 2 sale et odorante, absente
- Aspect physique : 5 élégant, 4 soigné, 3 entretenu, 2 négligé, 1 sale
- II.C.8.5. La relation implique un mode relationnel, une attitude relationnelle, un comportement, une qualité et une quantité verbale p.32
- Le mode relationnel : 5 confiant, 4 respect, 3 indifférent, 2 opposition, 1 agressif
- L'attitude relationnelle : 5 exubérante, 4 spontanée, 3 polie, 2 grossière, 1 fermée
- Le comportement : 5 calme, 4 provocateur, 3 perturbateur, 2 agressif, 1 violent
- La qualité de l'expression verbale : 5 élaborée, 4 claire, 3 compréhensible, 2 troublée, 1 incohérente
- La quantité de l'expression verbale : 5 incessante, 4 importante, 3 moyenne, 2 rare, 1 sans
- II.C.8.6. L'estime de soi s'organise autour de la production, la réaction esthétique, l'aide et l'autoévaluation p.32
- La production : 5 terminée, 4 inachevée, 3 sabotée, 2 détruite, 1 aucune
- La réaction esthétique : 5 émotion, 4 plaisir, 3 intérêt, 2 indifférence, 1 déplaisir
- L'aide : 5 refusée, 4 hésitante, 3 acceptée, 2 réclamée, 1 incessante
- L'autoévaluation : 5 fierté, 4 satisfaction, 3 mitigée, 2 indifférence, 1 dévalorisation
- II.C.9. La première séance (T1) : p.33

Il se soumet volontiers au thème que je lui propose et réalise une peinture jusqu'à sa finalité. Le bilan de la séance montre son désir de participer, malgré les agacements de l'autre jeune.

II.C.10. Mais les séances T2, T3, sont marquées par son absence p.33

II.C.11. La séance (T4) : il confirme sa volonté de participer à l'atelier d'art-thérapie, et réalise un dessin dans lequel il se représente en train de courir sur un sulky..... p.33

II.C.12. L'évaluation de la prise en charge d'Alain montre qu'il était soumis et sans initiative au début. A la fin des séances, il a un désir d'être jockey..... p.37

II.C.13. Et le bilan de prise en charge d'Alain semble montrer qu'il a atteint l'objectif et veut suivre une formation de jockey..... p.37

II.D. La synthèse et le bilan peut permettre de mieux accompagner et orienter les

Jeunes p.37

II.D.1. La synthèse de groupe que je peux faire pour ces jeunes, est difficile et multifactorielle, en raison de leur instabilité et de leur manque d'assiduité p.37

- L'opposition systématique manifeste le rejet de l'adulte.
- Et les fugues montrent un désir d'une autre société.
- Mais les mutations de structure en structure n'arrangent pas les choses.
- Or l'alcool et le cannabis aggravent leur cas.
- La peur et l'angoisse trahissent leur besoin de sécurité.

II.D.2. Le bilan de groupe que je peux faire, pour voir si l'objectif a été atteint est difficile, variable et multifactoriel p.38

- Le nombre, qui peut aller jusqu'à treize jeunes, est une difficulté majeure.
- Mais l'atelier d'Art-thérapie est un lieu de repos pour ces adolescents.
- Or l'implication des jeunes s'opère par la confiance en l'Art-thérapeute.
- Et l'estime de soi des adolescents peut se restaurer par leurs productions.

III. TROISIEME PARTIE p.39

III.A. Le métier de l'art-thérapeute peut être une interface thérapeutique catalysant le soin médical et l'aide sociale par l'Art p.39

III.A.1. Les troubles psychopathiques de l'adolescent ne sont pas automatiquement pathologiques..... p.39

- Les jeunes peuvent avoir une structure psychopathique.
- Mais les jeunes sont aussi dans une phase de construction psychique.

III.A.2. Et l'éducation ainsi que les parents sont générateurs de troubles..... p.39

- Les parents peuvent être une source d'équilibre et d'amour.
- Mais les parents peuvent aussi être une source de déséquilibre.

III.A.3. Car l'éducation pour devenir parent n'est pas prévue p.40

- La Protection Judiciaire de la Jeunesse éduque les adolescents à être des adultes autonomes et responsables de leurs actes.
- Mais les parents sont les seuls à éveiller l'affectivité.
- Or, si l'éducation scolaire développe la connaissance, elle peut aussi éduquer pour devenir parent.
- Et si l'éducation est l'affaire de toute une société, elle devrait peut-être suffire à éradiquer la délinquance.

III.A.4. La société peut favoriser l'exclusion qui n'est pas une fatalité..... p.42

- L'élitisme et la course à l'argent et au pouvoir créent des exclus.
- Et les jeunes délinquants sont souvent des exclus de leurs propres familles.
- Or ces jeunes ne veulent pas du monde adulte proposé par leurs parents.

- Mais les adolescents désirent l'amour, l'autorité, l'estime et la confiance de leurs parents.

III.A.5. L'art-thérapie peut apporter un regard nouveau sur le monde et l'adolescent..... p.43

- A la connaissance du monde extérieur, l'art-thérapie peut y révéler une présence.
- Et l'art-thérapie peut apporter, à la médecine, de l'humanité.
 - Car l'art-thérapie peut faire rejaillir une qualité de vie, dans ce monde de rentabilité.
 - Donc, l'art-thérapie peut redonner une identité face à la dépersonnalisation galopante de notre société moderne.

III.B. L'éducateur et l'art-thérapeute exercent des métiers différents..... p.45

III.B.1. L'éducateur éduque et/ou anime la vie du jeune..... p.45

- L'éducateur est un professionnel de l'éducation, du judiciaire et du social.
- Et l'éducateur utilise l'art dans son principe éducatif.
 - Or l'éducateur présente et impose le projet au jeune.
- Car la production du jeune doit avoir un résultat.
- L'éducateur travaille sur le savoir-faire d'un individu.
 - Et l'éducateur s'attache au récit des événements.
 - Car l'éducateur recherche des résultats visibles.
 - L'éducateur travaille sur l'insertion sociale.
 - Donc l'éducateur travaille avec ce qui va mal chez le jeune.
 - Et l'éducateur développe le sens de la loi et l'aptitude d'insertion dans la société.

III.B.2. Et l'art-thérapeute exerce une action Artistique et thérapeutique dans la vie du jeune délinquant..... p.45

- L'art-thérapeute est un professionnel de l'expression, de la communication et de la relation.
- L'art-thérapeute est un professionnel de l'art et du médical.
 - Et l'art-thérapeute utilise l'art dans son principe esthétique et dans son potentiel artistique.
- Or, en art-thérapie, c'est le patient qui décide de son thème.
- Car, en art-thérapie, la production n'a pas d'obligation de résultats.
- L'art-thérapeute travaille sur le savoir-être d'une personne humaine.
- Et l'art-thérapeute travaille le ressenti, l'émotion du patient.
- Car l'art-thérapeute cherche l'indicible, l'invisible de la personne.
- L'art-thérapeute travaille l'intégration sociale et le bien-être.
- Donc l'art-thérapeute travaille avec ce qui va bien chez le jeune.
 - Et l'art-thérapeute développe ou restaure l'estime, la confiance et l'affirmation de soi.

III.B.3. Le tableau comparatif montre les différences entre ces deux spécialités p.47

III.C. L'art-thérapie peut avoir sa place dans ce milieu d'adolescent délinquant..... p.47

III.C.1. L'art-thérapie peut permettre l'appropriation du jeune p.47

III.C.2. Et l'art-thérapie peut restaurer chez l'adolescent la confiance en l'adulte ... p.48

III.C.3. Car, grâce à l'art-thérapie le jeune peut se reconstruire..... p.48

III.C.4. Or c'est avec toute l'équipe pluridisciplinaire que la construction et l'insertion sera opérante p.48

III.C.5. L'art-thérapie est une interface entre les diverses spécialités qu'elles soient médicale, sociale ou éducative	p.48
III.C.6. Et l'art-thérapie est novatrice en suscitant des pistes nouvelles comme l'éducation parentale	p.48
III.D. CONCLUSION	p.49
III.D.1. L'éducation des adolescents et le soin pour les parents vivants peuvent changer le paysage de la société	p.49
III.D.2. Donc l'art-thérapie est non seulement nécessaire mais indispensable pour une ré-humanisation	p.49
III.D.3. Car c'est ma perception du monde extérieur qui me révèle à moi-même	p.49
III.D.4. Et la vie n'est pas autre chose que de se percevoir et se savoir vivant.....	p.50
III.D.5. Donc la question de la vie et de l'existence nous amène à réfléchir sur le sens de celles-ci	p.50
TABLE DE GRAPHIQUES	p.51
BIBLIOGRAPHIE	p.52
ANNEXES	p.53

GLOSSAIRE

- * **Adulthood** : c'est un prolongement de l'adolescence en dépit de l'entrée dans l'âge adulte (Mélange entre adulte et adolescent).
- * **A.F.T.A.M.** : Association pour l'accueil et la Formation des Travailleurs Migrants
- * **Art** : c'est un acte humain volontaire orienté vers l'esthétique.
- * **Arts plastiques** : les arts plastiques regroupent toutes les activités donnant une représentation artistique, esthétique ou poétique au travers de formes et de volumes.
- * **Art-thérapie** : c'est l'exploitation du potentiel artistique dans un but humanitaire et thérapeutique
- * **Beau** : c'est un ressenti humain agréable à une situation extérieure orientée vers le plaisir.
- * **Beauté** : c'est l'expression du beau.
- * **Bisexualité** : désigne l'attraction sexuelle et sentimentale pour les deux sexes.
- * **C.E.F.** : Centre Educatif Fermé.
- * **C.E.R.** : Centre Educatif Renforcé.
- * **C.H.S.** : Centre Hospitalier Spécialisé
- * **C.I.D.E.** : Convention Internationale de Droits de l'Enfant.
- * **C.I.M. 10** : Classification Internationale des Maladies.
- * **Clivage** : c'est la coexistence d'une partie du réel et avec le déni de certaines perceptions de la réalité intérieure et extérieure.
- * **Conscience** : c'est la capacité d'un sujet à mobiliser son attention sur lui-même et sur son environnement.
- * **D.A.A.** : Dispositif d'Accueil et d'Accompagnement.
- * **D.A.S.S.** : Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
- * **D.R.A.S.S.** : Direction régionale des affaires sanitaires et sociales
- * **Décompenser** : c'est l'effondrement des défenses de la personne face à une situation d'extrême péril, avec la possibilité de dépression ou de maladie.
- * **Délinquant** : le délinquant est la personne qui a commis un délit.
- * **Déni** : le déni est le refus de reconnaître la réalité à caractère traumatisant.
- * **DSM-IV-TR1** : manuel Diagnostique et Statistique de troubles Mentaux
- * **Dyssocial** : type de comportement entrant en conflit avec les codes sociaux usuels, les conventions.
- * **Egocentrique** : qui fait de sa personne le centre de tout.
- * **E.P.E.** : Etablissement de Placement Educatif.
- * **Estime de soi** : c'est la valeur que l'on peut s'attribuer, l'amour que l'on peut se porter.
- * **Exclusion** : c'est la relégation ou marginalisation de personne ne correspondant plus ou pas au modèle dominant d'une société.
- * **Exhibitionniste** : pervers sexuel qui exhibe ses organes génitaux.
- * **F.A.E.** : Foyer d'Action Educative
- * **Fantasme** : c'est la représentation imaginaire de désirs plus ou moins conscients.
- * **Forclusion** : c'est l'absence de prise en compte d'une partie du réel par un mécanisme de défense.
- * **Frustration** : c'est une tension psychologique engendrée par un obstacle qui empêche le sujet d'atteindre son but ou de réaliser son désir.
- * **Génome** : c'est l'ensemble de gènes portés par les chromosomes de l'espèce.
- * **Homosexualité** : sexualité de personnes qui éprouvent une attraction sexuelle pour des personnes du même sexe.
- * **Hyperkinétiques** : L'hyperkinésie désigne un symptôme caractérisé par des mouvements involontaires de nature non épileptique.
- * **Idéalisation** : c'est le processus par lequel l'objet est investi de qualités imaginaires.

- * **Identification projective** : c'est un processus psychique par lequel le sujet s'assimile soit à une personne, soit à un objet d'amour.
- * **Impulsivité** : c'est le caractère d'une personne dont les actes échappent à son contrôle.
- * **Inconscient** : ensemble des phénomènes psychiques qui échappent à la conscience.
- * **Mécanisme de défense** : désignent tous des stratagèmes ou procédés dont se sert le moi dans les conflits éventuellement névrotiques.
- * **Narcissique** : qui relève de l'admiration, une attention exclusive de soi.
- * **Névrotique** : qui relève de troubles psychiques sans lésions organiques démontrable. Le sujet reste conscient de sa souffrance psychique et vit dans la réalité.
- * **Omnipotence** : c'est la toute puissance, le pouvoir absolu.
- * **Paranoïaque** : personne atteinte de psychose chronique, caractérisée par l'organisation logique de thèmes délirants exprimant une expérience de toute puissance ou de grandeur : filiation divine, mission exaltante, don de divination ou de magie, certitude d'être protégé par des puissances.
- * **Pathologie** : c'est la science qui a pour objet l'étude des maladies, des causes et des mécanismes.
- * **P.J.J.** : Protection Judiciaire de la Jeunesse
- * **Principe de plaisir** : c'est la recherche de la satisfaction de toute excitation pulsionnelle.
- * **Psychopathe** : personne atteinte de troubles de la personnalité par des comportements antisociaux, avec passage à l'acte sans culpabilité apparente.
- * **psychopathie** : troubles de la personnalité par des comportements antisociaux, avec passage à l'acte sans culpabilité apparente.
- * **Psychotique** : qui relève de troubles mentaux portant atteinte à l'organisation de la personnalité, du jugement, de la pensée, impliquant une perte du contact avec la réalité.
- * **Sadisme** : c'est le plaisir de voir souffrir les autres.
- * **Sadomasochisme** : perversion sexuelle qui associe des pulsions sadiques et masochistes.
- * **Schizophrénie** : c'est une psychose délirante chronique caractérisée par une discordance de la pensée, de la vie émotionnelle, et du rapport au monde extérieur.
- * **S.T.E.M.O.I.** : Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert et d'Insertion.
- * **T.G.I.** : Tribunal de Grande Instance
- * **U.E.A.J.** : Unité Educative d'Accompagnement de Jour.
- * **U.E.H.C.** : Unité Educative d'Hébergement Collectif
- * **U.E.H.D.** : Unité Educative d'Hébergement Diversifié
- * **U.E.M.O.** : Unité Educative Milieu Ouvert

INTRODUCTION -----

Pourquoi je me suis intéressé à cette population ? Quel est mon objectif ? Quelle est ma quête dans le désir de rencontrer ces jeunes en difficulté et confrontation face à une société qui les rejette. Sachant que nul choix n'est anodin et le contact avec le réel n'est autre qu'une quête de réponses à mon propre questionnement.

J'ai assez rapidement fait le lien avec mes frères et sœurs dont deux de mes frères se sont retrouvés dans une situation de rejet de la société et à fumer du cannabis, et plus paraît-il ? Puis ils se sont retrouvés sans travail et à la rue. Cette misère sociale et mon impuissance pour les aider a sûrement été un élément déclencheur.

Un autre élément important est l'enseignement de la peinture et du dessin que j'exerce depuis 11 années. Ces cours sont composés d'adultes et d'enfants parmi lesquels je trouve des êtres humains en recherche de repères, en quête de sens, en quête de lâcher prise pour se détresser ou se détente. Toutes ces rencontres riches et vraies m'ont remis en question sur ce que j'avais à leur apporter au sein de ce cours technique. Je découvre qu'il s'agit aussi d'un cheminement humain, d'un accompagnement, d'une route commune que nous prenons ensemble. Malheureusement, je n'avais pas les outils et je me trouvais maladroit malgré ma bonne volonté et mon désir de bien faire.

Mes questions se sont orientées vers plusieurs réflexions :

La santé est-elle due à l'individu et sa recherche personnelle, à la famille dans laquelle nous naissons, ou à la société qui génère différents moyens pour y accéder ?

Pour être en bonne santé, la société doit-elle générer des individus en bonne santé. Est-ce une conséquence inhérente de la société ?

La question de l'exclusion se pose par rapport à la norme qu'une société s'est imposée. Y a-t-il exclusion ou pas ?

Je n'ai pas voulu développer, dans la première partie, tous les aspects de la délinquance mais plutôt s'avoir s'il s'agit vraiment d'une pathologie classifiée ou pas. J'ai essayé d'aller à la racine de cette angoisse qui génère un type de comportement dyssocial.

Les adolescents délinquants sont-ils des psychopathes ?

Sont-ils responsables de leurs conditions ?

Quelles peuvent être les causes de ce mal qui ronge ces jeunes et notre société ?

L'Art-thérapie* est-elle judicieuse pour apporter une aide à ce public si particulier qui vie dans un lieu qui n'est pas un lieu de soin ? Ont-ils besoin de soin ? Et est-ce que les Arts-plastiques sont susceptibles de les aider dans leur cheminement pour cette période difficile qu'est l'adolescence ?

C'est ce que je vais tenter de développer à travers les études de cas que je présenterai en deuxième partie, ainsi que dans la discussion de la troisième partie de ce mémoire.

I. PREMIERE PARTIE

L'art-thérapie à dominante arts plastiques peut être une approche possible pour des adolescents placés sous la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

I.A. La psychopathie est une structure de la personnalité non obligatoirement pathologique.

I.A.1. La psychopathie génère les différentes personnalités de psychopathes.

Le DSM-IV-TR1* (manuel Diagnostique et Statistique de troubles Mentaux), ou la CIM10* (Classification Internationale des Maladies) répertorie la « personnalité psychopathique » et la définit par une quantité d'anomalies du caractère et des conduites à tendances antisociales, d'une impulsivité et d'une instabilité affective. Sans que cet ensemble de constatations fasse partie d'une structure névrotique* ou psychotique* de la personnalité.

Le terme « structure » permet de distinguer ce qui est pathologique* et une fragilité particulière, constituant la personnalité prédisposée à différentes affections mentales.

Les différentes personnalités de psychopathes* sont à tendance névrotique dont l'impulsion est à l'origine de l'acte, à tendance perverse comme l'exhibitionniste*, le voyeur, ou à tendance psychotique qui peuvent avoir des bouffées délirantes.

Pour ces psychopathes*, la dépression revêt ni interdit, ni culpabilité et le passage à l'acte en est une composante. Il est en pleine réalité dans le principe du plaisir. Il gomme la réalité pour l'aménager, la transformer. Il est différent du psychotique* qui n'a pas besoin d'éléments extérieurs pour se construire un monde.

I.A.2. Or différents mécanismes de défenses se mettent en place.

Les principaux mécanismes de défenses utilisés par les psychopathes* sont :

- *Le clivage** : est ce qui permet d'éviter, à l'adolescent, la confrontation à son ambivalence affective. Le mécanisme du clivage lui permet d'éviter l'angoisse et la dépression. La conséquence du clivage est l'intolérance à la frustration.

- *L'idéalisation** : La façon dont l'adolescent se représente ses parents, ou tout autre personne, doivent apparaître parfaits, à l'abri de tout risque de destruction dont le sujet lui-même pourrait en être la cause. Quand il se rend compte que l'objet en question n'est pas aussi parfait qu'il le désire, la relation casse et la tension est extrême.

- *L'identification projective** : L'adolescent externalise les images mauvaises qu'il a de lui-même. Il a beaucoup de difficultés à établir les limites entre lui et une autre personne, entre l'interne et l'externe. Cette fragilité le pousse à contrôler la personne perçue comme dangereuse.

- *Le déni** : dans le passage à l'acte, l'acte en lui-même n'a pas de valeur émotive. C'est le déni des émotions, mais pas le déni de la réalité.

- *L'omnipotence** : (du latin omnipotens, signifie « toute puissance »).

L'adolescent croit qu'il a un pouvoir sans limite et sans fin.

- *La forclusion** : c'est la séparation du sens et de la chose. Le signifiant est mis à l'extérieur. C'est le rejet d'un signifiant, perçu comme n'ayant jamais existé. Ce mécanisme mènerait donc au délire, au déni, etc.

Le psychopathe* a toujours besoin de tester la réalité. Il ne souffre pas, il n'a pas de demande ; ce sont les autres qui souffrent.

I.A.3. Mais l'adolescent délinquant est à un carrefour important entre l'enfance et l'âge adulte.

Lorsque l'on parle de bande d'adolescents délinquants, il y a bien sûr la psychologie de l'adolescent, mais aussi le fossé qui existe entre les générations, le milieu social et l'adolescent lui-même. La délinquance est intermédiaire entre l'enfance inadaptée et l'état adulte délinquant. La vie de cet adolescent délinquant va osciller entre son enfance et la justice, entre la punition et le soin ou la punition et le maternage. Chez l'adolescent, il est difficile de classer pour se rendre compte de la problématique. La structure psychologique reste en développement et est donc assez floue pour affirmer que ce soit purement pathologique.

Malgré tout, nous pouvons remarquer que les psychopathes* sont généralement des personnes isolées, ayant du mal à s'intégrer à cause de leur impulsivité qui est due à leur fragilité. Leur tolérance très basse aux frustrations* génère bagarres, fugues et délits. Ils ont une très faible capacité à intégrer et à s'approprier les expériences qu'il font.

Ces adolescents ont peu de capacité à projeter mentalement leurs attentes dans l'avenir.

I.A.4. Donc on peut observer chez l'adolescent délinquant des troubles cliniques.

On peut observer :

- Des troubles de l'humeur : il passe rapidement entre un état euphorique et un état de tristesse.

- Des troubles caractériels : il est hyper émotif, immature, il a un grand besoin de séduire pour se présenter sous un jour favorable, il s'invente des talents, des diplômes, des aventures. S'il est contrarié dans ses projets, il devient très désagréable et menaçant. Il croit que les autres lui en veulent et a un sentiment de persécution, il a un besoin continu de la mère.

- Des troubles du comportement : pour résoudre ses conflits, il recherche à faire souffrir les autres avec un certain sadisme*.

- Son affectivité et sa sexualité est perturbée. Il est très exigeant dans le domaine sentimental et peut faire du chantage à la violence ou au suicide. Il a peur d'être abandonné.

- Sa vie sexuelle est marquée par la perversité, des expériences extrêmes, sadomasochisme*, homosexualité*, bisexualité*.

Il peut décompenser par la dépression avec du désespoir pendant des périodes de rupture. Il est sans culpabilité puisque ce sont les autres, ses parents qui sont à l'origine de ses difficultés.

Il se met en danger par des excès de vitesse ou des comportements à risque.

Les tentatives de suicides sont manipulatoires et fréquentes.

I.A.5. Et ces troubles favorisent, depuis 1945, une évolution dans la façon dont la société conçoit l'adolescence.

Il y a 3 types de sociétés culturelles :

- 1) Les sociétés où les valeurs sont transmises par les parents aux jeunes.
- 2) Les sociétés où les valeurs sont transmises au sein d'une même classe d'âges.
- 3) Les sociétés où les jeunes transmettent leurs valeurs aux aînés.

La progression des sociétés des années 1950 et dernièrement, ont provoqué une menace envers les adultes d'aujourd'hui. On peut le remarquer à travers le désir de paraître jeune et de s'habiller comme eux. Dans la société traditionnelle, chacun avait sa place.

Les rites de passage à l'âge adulte tels que le mariage et le service militaire ont diminués ou disparus et ne favorisent pas ce passage à l'âge adulte. L'identification de l'adolescent est plus difficile, voir perturbé. Les repères qu'ils soient parentaux ou sociaux deviennent flous, les contradictions apparaissent.

Dans la bande, l'adolescent retrouvera les repères qui lui manquent ailleurs.

La bande sert d'étayage, avec l'acquisition de valeurs souvent despotiques, où la loi est paradoxalement dure. Au début, la bande commet des délits par opposition à la société et aux parents... C'est une façon d'exister, mais en opposition.

Bien des délits sont banalisés, de même que la toxicomanie est banalisée tout en étant interdite. Il y a un double mouvement dans lequel la société et la famille valorisent l'adolescent, en même temps qu'elles le rejettent.

L'adolescent a beaucoup de mal à exister seul. Le groupe est rassurant.

I.B. Les Arts plastiques peuvent être un moyen pour entrer en communication.

I.B.1. Les Arts plastiques font partie des arts de la beauté.

Si les Arts plastiques font partie des Arts de la beauté, il faut dire ce qu'est la beauté ! « Le beau est ce qui fait éprouver un sentiment humain esthétique, d'admiration et de plaisir » (Petit LAROUSSE illustré).

« On peut dire aussi que c'est la quête des essences ou des idées qui constituent le fond de toute réalité. Cela expose la différence entre les êtres illusoire et l'être véritable inintelligible, l'opposition entre les belles choses et le beau en soi, l'Art et les artistes qui vouent leur vie entière à la recherche du beau. Il ne s'agit pas de savoir ce qui est beau, de savoir quelles choses sont belles, mais ce qu'est le beau en soi, le beau purement beau, le beau idéal » (Hippias majeur, 286d. Platon). La beauté n'est pas nécessairement sensible. Elle est inséparable du plaisir qu'elle procure mais ne se confond pas avec le plaisir. Il faut distinguer le plaisir des sens et le plaisir esthétique qui s'adresse d'avantage à l'esprit qu'au corps. La beauté sensible peut constituer un signe, une trace sensible ou un indice de la beauté intelligible.

Il faut définir aussi ce qu'est l'art ! ; « l'art est l'expression par les œuvres des hommes d'un idéal esthétique » (Nouveau Petit ROBERT). De la même façon que l'esthétique est la science du beau*. On peut dire que l'artiste représente la beauté* cachée des choses visibles. Il va au-delà de la matière pour le représenter de façon visible. Le peintre rend visible l'invisible !

« Les phénomènes sont en rien illusoire : ils constituent le mode d'être de l'apparition d'un objet à la conscience du sujet. Cette manifestation phénoménale est la seule chose qui soit sûre, le reste doit être mis entre parenthèses ». (L'Art de Platon à Deleuze, p.162). MERLEAU-PONTY interroge l'univers de la perception et montre comment celle-ci est un processus actif par lequel la conscience* s'ouvre au monde. Notre incarnation dans le monde en tant que sujet percevant physiquement le monde contribue à structurer l'objet perçu. Cette philosophie nous fait pénétrer dans l'intimité de l'être. C'est cette pénétration de l'être invisible qui le rend visible.

« Je dis que tout visible est invisible, il faut comprendre que la visibilité même comporte une non visibilité » (L'Art de Platon à Deleuze, p.163).

« La science manipule les choses et renonce à les habiter » (L'Art de Platon à Deleuze, p.164). « Reconstitue par la science devenue objet, le monde tel qu'il est en vérité nous est devenu étranger, invisible, nous en avons perdu la chair, son essence même,... La science nous fait manquer le sens à force de viser l'efficacité,... C'est justement la démarche de l'art, il se moque de l'efficacité, il est avant tout une quête de la réalité vraie, libre de toute contrainte,...

Le peintre nous rapproche du réel, et telle est l'urgence authentique et qui consiste à rééduquer notre vision » (L'Art de Platon à Deleuze, p.165).

I.B.2. Or les Arts plastiques impliquent le corps dans le temps et l'espace à la rencontre de la matière.

Notre Être qui a l'intention de produire une œuvre impulse une énergie à notre corps. Les mécanismes mettent en fonction notre motricité corporelle qui agit.

Elle dépasse notre matière corps pour pénétrer l'espace extérieur en cherchant la surface où cette énergie va pouvoir se poser en prenant des pinceaux et de la peinture. Tout mon corps est impliqué dans ce voyage dans l'espace jusqu'à atteindre son but ; la toile de lin blanc sur laquelle j'imprime mon autre moi*. Je suis à distance de moi et en même temps je suis moi. L'espace qui nous unit et nous sépare est aussi le temps, car je suis déjà différent de ce que j'étais au départ. Cet espace-temps n'est peut-être qu'un seul et même élément. Nous avons l'habitude de tout séparer alors que tout s'unit ; le corps, le temps et l'espace. L'artiste engage son corps pour peindre ou sculpter, il est le catalyser de la pensée et l'interface de son intention. C'est lui qui perçoit tout et me renvoie les informations de la matière avec laquelle je suis en contact. Cette matière me révèle la matière de mon corps, il y a comme une osmose* des identités tout en les distinguant.

Ce retour du réel me confirme mon existence corporelle et l'existence aussi de ce que j'ai touché, étalé, trituré.

I.B.3. Et les Arts plastiques donnent à la profondeur, la dimension majeure.

La toile du peintre ne possède que la largeur et la longueur. Pourtant le peintre a cherché cette troisième dimension qui sépare les objets de la nature morte ou le lointain du paysage. Il l'a exprimé par la perspective linéaire qui réduit les objets éloignés, ou la perspective aérienne par l'azurage des couleurs et la baisse d'intensité colorée. Il est évident que cela ne va pas donner une distance métrique mais une distance d'être des choses. L'artiste en pénétrant l'objet de ce qu'il a d'être, d'invisible et d'indicible va peindre la profondeur en comprenant ce qu'il est. C'est la même chose pour l'espace, avant de le traverser, j'en ai une idée. De même pour la profondeur, qui est l'espace entre les objets, j'en ai une représentation sans à avoir à le traverser.

La profondeur n'est pas limitée comme les autres dimensions. Quelle est sa longueur, quelle est sa largeur, on ne sait pas, elle se trouve derrière l'objet. On ne peut pas en avoir l'idée. Elle contient tout, car elle est aussi devant l'objet. Elle est la hauteur, la largeur et la profondeur à la fois ! Elle est l'espace qui se trouve entre ... !

I.B.4. Car les Arts plastiques permettent à la couleur une manifestation de l'intériorité de l'Être humain.

Notre vision, nos organes captent la texture des objets sur lesquels la lumière se pose. Elle révèle une forme, une densité, une matière, une identité par laquelle on identifie l'objet. Cet objet devient alors visible, mais cette texture ne sera réelle que lorsque je la toucherai, que je compléterai mon exploration par mes autres sens. C'est donc une réalité intérieure, je perçois donc l'âme, l'être invisible de cet objet avant de le toucher.

Le peintre peint donc l'âme des choses et des Être humain. La couleur que j'utilise exprimera ce que j'ai ressenti et exprimé avec mon corps.

La lumière nous révèle les objets et tout ce qui nous entoure et nous manifeste leurs existences dont l'identité est unique et changeante suivant l'intensité lumineuse. La mer, dont la couleur change avec le ciel, en un excellent exemple. S'il est bleu, la mer sera bleue, s'il est gris, elle sera grise.

Si nous étions en apesanteur dans les ténèbres, nous ne percevrions rien, même pas nous-mêmes !

I.B.5. Et un mouvement peut alors s'inscrire dans la peinture, le modelage, etc.

Si la photographie fige une posture, la peinture fige plusieurs postures qui laissent s'exprimer le mouvement dans une certaine durée de temps, car on ne peint pas un tableau 20 centièmes de seconde. Le modèle a le temps de bouger, d'avoir des expressions, des attitudes. Avant que le tableau soit fini, le soleil dans le paysage poursuit sa course.

La peinture utilise le mouvement sur des surfaces assez grandes pour développer le geste. Peindre met en mouvement toute la personne qui l'exécute. La peinture peut être un moyen afin de déclencher chez le patient un mouvement du corps qui le situe dans l'espace pour prendre sa place.

La peinture ne peut se réduire à la ligne, la couleur, la profondeur, ou le mouvement, mais elle est tout cela à la fois et sans cesse renouvelé. Il faut l'aborder dans sa globalité. Aucune peinture achève la peinture, mais éclaire, confirme, approfondit d'avance toute les autres dans un mouvement perpétuel. De nombreux peintres qui ont recommencé plusieurs fois le même tableau, le même paysage, le même portrait, en est un excellent exemple. La peinture est le médium qui cristallise l'expérience humaine avec le monde visible. L'action de peindre nous fait pénétrer dans la connaissance de la matière par le mouvement qui s'inscrit dans l'œuvre.

I.C. L'Art-thérapie à dominante Arts plastiques peut être une approche compatible auprès des adolescents délinquants.

I.C.1. Les Arts plastiques ont des spécificités adaptés à ces jeunes.

I.C.1.1. Les Arts plastiques donnent envie, à certaines personnes de s'exprimer avec la matière

La matière est ce qui nous relie à la vie. Le fait de toucher de la terre, du papier, des pinces, nous donnent une sensation tactile de ce qui nous entoure. C'est-à-dire que nous identifions le monde réel qui nous entoure par nos sens. La vue est importante, mais elle ne fait qu'aborder celui-ci qu'avec l'idée, la représentation que l'on s'en fait. La seule expérience de la vue pourrait nous laisser dans une pseudo réalité, un monde irréel, un fantasme. Le corps a besoin de toucher la matière, de la triturer, la pénétrer pour se sentir vivant. Modeler la matière façonne notre perception intérieure et inversement notre vie intérieure façonne la matière. Toutes nos émotions, notre ressenti s'expriment dans l'acte « Arts plastiques ».

L'Art-thérapie donne à l'adolescent la possibilité d'extérioriser ce qu'il ressent intérieurement, sa captation du monde extérieur, la façon dont il perçoit la vie extérieure !

I.C.1.2. Et les Arts plastiques permettent de s'exprimer sans les mots

Les mots ont un sens commun pour tous grâce au dictionnaire, mais chaque personne y met la partie subjective de son Être marqué par son expérience de vie et ses connaissances. Ces mots peuvent être doux, consolateurs, ou destructeurs. A cause de la définition, ils sont spécifiques et tranchants, ils peuvent condamner comme relever. La peinture, la sculpture, le modelage, le collage, ... ne condamnent pas et ne jugent pas, ils exposent ce que ressent la personne et son approche qu'elle a du monde et de la vie. Cette expression s'imprime dans la matière sans les mots par le corps qui s'en libère.

L'Art-thérapie utilise cette expression par les Arts plastiques pour libérer ces ressentis, ces émotions enfouies et la plupart du temps inconscientes. Ces extériorisations sont possibles parce qu'elles sont inconscientes et secrètes.

I.C.1.3. Car les mots, incrustés dans la matière, peuvent s'exposer et durer.

Tout ce qui est inscrit dans la matière ne se détruit pas à la fin de la réalisation de l'œuvre. Celle-ci dure dans le temps et peut se regarder en général de nombreuses années.

Du fait que ces mots soient inconscients et secrets, les œuvres réalisées peuvent se montrer sans trop de crainte. L'exposition, la présentation de ces œuvres à d'autres personnes valorisent le jeune délinquant et le fait pénétrer dans un univers dans lequel il ne se sent pas accepté. La reconnaissance et la considération qu'on lui porte, a sur lui un effet restructurant et identifiant. Cette empreinte peut être une association ou un mélange de plusieurs matières différentes dans la même composition. Ce qui donne la possibilité à une quantité de personnes, dont les sensibilités sont différentes, de pouvoir s'exprimer.

I.C.1.4. Mais les Arts plastiques salissent et nécessitent des vêtements de protection.

L'activité Artistique telle que la musique, le théâtre, la danse sont des Arts avec lesquels on ne se salit pas. Pour les Arts plastiques, il en va autrement. En effet, le contact avec la matière salit. La terre et la barbotine crée une sorte de boue, la taille de la pierre fait de la poussière, la peinture et les teintes tâchent. Tout cela nécessite de se protéger avec des vêtements et un appareillage spécifiques tels que la blouse, le masque anti-poussière, les lunettes de protection, une ventilation ou aspiration.

I.C.1.5. Or les Arts plastiques possèdent des outils spécifiques qui sont le prolongement des mouvements du corps et de l'esprit.

Pour réaliser l'œuvre d'Art désirée, des outils de différentes formes et de différentes matières sont utiles et nécessaires. Ils sont propres aux Arts plastiques en fonction de l'œuvre à réaliser et pour laquelle ils sont destinés. Ce peut être des outils d'une grande douceur tels que les pinceaux dont les poils sont soyeux, ou des burins, des marteaux, des ciseaux à bois qui sont durs et coupants parfois. Ce sont des outils avec lesquels on peut se blesser. La matière elle-même peut-être dangereuse comme les projections de pierre. Il faut donc une grande concentration, une attention de tous les instants.

Ces outils prolongent le bras et la main qui n'ont pas les organes adaptés pour tailler, couper, limer, étaler, ... L'esprit peut alors insuffler au bras et à l'outil une action pour réaliser le désir de l'artiste.

I.C.2. Les Arts plastiques font émerger des hypothèses particulières pour ces jeunes.

I.C.2.1. L'hypothèse que l'art-thérapie à dominante Arts plastiques peut rééduquer des comportements en apaisant les peurs et les manques.

Les Arts plastiques au sein d'un atelier d'Art-thérapie peuvent apporter un apaisement du jeune délinquant agité. Le fait de s'asseoir, il arrête de courir partout et de se bagarrer. La concentration lui fait oublier les autres jeunes de son entourage et évite sa dispersion. Dans une ambiance plus paisible, il peut se reconnaître en sécurité et peut apaiser ses peurs. Les consignes pendant l'atelier ainsi que les jours et les horaires lui donneront peut-être un rythme,

une ponctualité, une assiduité dans le chaos de sa vie. Tous ces changements peuvent manifester des manques qu'il peut désirer changer. De plus l'expression, à travers les Arts plastiques, peut faire remonter inconsciemment des périodes heureuses ou douloureuses, des blessures comme des moments de joie que le peintre peut tracer sur la toile ou imprimer à sa façon dans la terre.

I.C.2.2. Et l'hypothèse que les Arts plastiques permettent de revaloriser ces adolescents grâce à leurs productions.

Les œuvres réalisées peuvent valoriser le jeune s'il a aimé le résultat. Il est revalorisé par les encouragements et les félicitations de l'Art-thérapeute, des éducateurs et surtout des autres jeunes du foyer. Il peut aussi apprécier l'effet dynamique et stimulant du groupe à travers les réflexions positives échangées sur leurs capacités. Les productions exposées génèrent très souvent des effets structurants grâce à la reconnaissance de leur travail.

L'œuvre, dans sa pérennité, permet d'être observée et admirée dans la durée et possède une action curative grâce à cette répétition d'une reconnaissance. Cela peut procurer un enracinement en lui qui enracine la certitude qu'il est capable, que ce qu'il a fait est reconnu et apprécié et qu'il se sent accepté plutôt que rejeté.

I.C.2.3. Donc l'hypothèse est que les Arts plastiques restaurent la qualité existentielle défaillante de ces jeunes.

Par la restauration de l'estime de soi*, le jeune délinquant se reconnaît comme une personne avec des possibilités intellectuelles et physiques. Il ressent un potentiel en lui qui lui redonne confiance et le rassure. Cette considération de lui-même et de ses possibilités l'apaisent et lui permet de regarder la vie autrement. Ces qualités personnelles découvertes restaurent sa qualité de vie en étant plus détendu et plus sûr de lui. Ceci peut permettre d'entamer une orientation professionnelle par exemple, ou tout au moins d'envisager un futur, un avenir !

II. DEUXIEME PARTIE

Présentation d'un travail en atelier d'art-thérapie à dominante arts plastiques au sein de la « Protection Judiciaire de la Jeunesse » au Mans.

II.A. La Protection Judiciaire de la Jeunesse est une unité spécifique.

II.A.1. Les missions de la P.J.J. sont de restaurer le lien social et familial.

Les missions de la PJJ* envers ces jeunes sont de restaurer le lien social et familial, de lutter contre la délinquance* juvénile, de protéger efficacement les mineurs en danger, de suivre leur évolution pour mieux favoriser leur intégration. L'idée de créer une justice pour les mineurs, est apparue au milieu du XXème siècle. Elle repose sur une prise en charge éducative des jeunes par des services spécialisés de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

La PJJ* exécute des mesures de placement judiciaire prises en charge par le F.A.E. *, divisé en hébergement collectif (FOYER) et en hébergement diversifié.

II.A.2. Car c'est en accueillant des adolescents de 15 à 18 ans que la P.J.J. retisse ce lien.

La P.J.J.* accueille :

- les mineurs délinquants, relevant de l'ordonnance du 02 février 1945,
- les mineurs en danger, relevant du code civil
- les jeunes majeurs pouvant solliciter une protection jusque 21 ans.

Plus spécifiquement, l'hébergement procède à un placement en foyer ou en famille d'accueil, prenant ainsi en charge des jeunes de 15 à 18 ans.

L'Unité Educative d'Hébergement Diversifié, quant à elle, prend en charge principalement des jeunes majeurs, pour un placement en logements individuels (chambres, studios...).

Les textes de référence sont :

L'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante qui affirme la priorité de la mesure éducative sur la sanction pénale et marque la reconnaissance d'un droit à l'éducation pour les mineurs délinquants*. Son action s'élargit à la réinsertion sociale des jeunes.

L'ordonnance du 23 décembre 1958 relative à l'enfance en danger qui étend l'intervention du juge des enfants et de la PJJ* auprès des mineurs dont la santé, la sécurité ou la moralité sont en danger ou dont les conditions d'éducation sont gravement compromises.

Les missions essentielles de la Protection Judiciaire de la Jeunesse se situent dans l'exercice des mesures éducatives, sanctions éducatives et sanctions pénales décidées par les magistrats du Tribunal de Grande Instance. Il s'agit d'intervenir auprès d'une population de mineurs ou de jeunes majeurs réputés en danger ou délinquants. Les décisions judiciaires sont prises au civil ou au pénal.

- **dans le cadre civil**, la mesure judiciaire est déclenchée si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur sont en danger ou si les conditions d'éducation sont gravement compromises.
- **dans le cadre pénal**, il convient d'exercer dans le sens d'une prévention de la récidive avec le souci de rappeler aux jeunes leurs devoirs vis-à-vis de la société et de leur faire prendre conscience de leurs actes.

La PJJ* met tout en œuvre afin d'aider les magistrats dans leurs décisions, et sauf mention particulière, afin de maintenir les mineurs dans leur milieu naturel, de permettre le maintien et l'amélioration des liens familiaux. Si par définition, la

Protection Judiciaire de la Jeunesse intervient auprès de mineurs délinquants, elle n'a pas vocation de s'occuper de tous les délinquants.

II.A.3. Or, pour restaurer ce lien, la P.J.J. est constituée de différents services dont les actions sont complémentaires.

D'une direction Territoriale - d'une direction territoriale adjointe - d'une direction des politiques éducatives - d'un secrétaire général - d'attachés territoriaux - de conseillers techniques - d'une secrétaire de direction – d'un pôle technique – d'un service administratif ; située à Angers. Ils sont divisés sur la Sarthe en deux entités :

1 – Le Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert et d'insertion (STEMOI*) est situé dans les locaux du Centre d'Action Educative (CAE*) au Mans. Il est constitué d'un directeur, d'un chef de service et d'un secrétariat. Il est divisé lui-même en deux entités :

A – Une Unité Educative Milieu Ouvert (UEMO*) composé d'un chef de service, d'une équipe éducative, de psychologues, et d'une infirmière.

B – Une Unité Educative d'Accompagnement de Jour (UEAJ*) composée d'un chef de service, d'une équipe éducative, d'un adjoint administratif, de professeurs techniques

2 – L'Etablissement de Placement Educatif (EPE*) est situé au Mans. Il est constitué d'un directeur, d'un chef de service, d'adjoints techniques et d'un secrétariat. Il est divisé lui-même en deux entités :

A – Une Unité Educative Hébergement Diversifié (UEHD*) composé d'une équipe éducative

B – Une Unité Educative d'Hébergement Collectif (UEHC*) composée d'un chef de service, d'une équipe éducative, d'adjoint administratif, d'adjoints techniques, d'une psychologue, et d'une infirmière.

Centre d'action éducative (CAE) ou Une Unité Educative Milieu Ouvert (UEMO) : Ces centres sont chargés, d'une part d'une fonction d'investigations en vue d'apporter une aide à la décision du magistrat, et d'autre part de la prise en charge éducative des mineurs maintenus dans leur famille, qu'ils soient délinquants ou en danger.

Dotés d'équipes pluridisciplinaires, ils interviennent tant auprès du jeune que sur son environnement social et familial. Ils sont également chargés de la mise en œuvre des mesures de réparation prononcées à l'égard des mineurs délinquants.

Centre de jour : UEAJ (unité éducative d'activités de jour). Ils sont généralement rattachés aux C.A.E. et incarnent la dimension insertion du milieu ouvert.

Ils proposent aux jeunes qui leur sont confiés des activités d'initiation et de formation professionnelle selon des modalités diverses, allant de la lutte contre l'illettrisme à l'acquisition d'une formation pré qualifiante. Des professeurs techniques de l'enseignement professionnel concourent à cette formation, en lien avec les personnels éducatifs.

Les Partenaires privilégiés

Les magistrats du TGI*, la préfecture, les associations habilitées. Education Nationale, DDASS*, DRASS*, Direction de l'Enfance et de la Famille du Conseil Général de la Somme, le ministère de la ville, le ministère de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de la Culture et de l'Environnement, le Fond d'Action Social pour les Travailleurs Immigrés et de leurs Familles, les associations nationales développant des actions complémentaires aux siennes.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Le Parquet, la Direction Départementale PJJ, les lieux de réinsertion, association AFTAM*, Avenir Jeunes, les Juges des enfants, l'éducation nationale, le secteur pédopsychiatrique, ...

L'UEHD (l'Unité Educative d'Hébergement Diversifié) est une formule intermédiaire entre hébergement collectif et milieu ouvert. Elle crée un environnement structuré et structurant permettant aux adolescents d'accéder à l'autonomie et d'être étayés dans les actes de la vie quotidienne, grâce à un accompagnement éducatif, médical et psychologique.

- **Structures d'accueil** et de prise en charge de mineurs placés par les juridictions de l'enfance, au titre de l'ordonnance de 1945 ou au titre de l'enfance en danger. L'objectif est d'apporter une solution pour des mineurs que le magistrat estime devoir séparer, temporairement, de leur milieu de vie habituel. Ce type de placement passe par la recherche de solutions de scolarisation, de formations adaptées ou de parcours de préparation au monde du travail. Ces groupes de jeunes sont encadrés par une équipe d'éducateurs avec un fonctionnement continu 7j/7 ; 24h/24h ; sur toute l'année.

II.B. La population des adolescents délinquants amène des réflexions spécifiques.

II.B.1. L'éducation que prodiguent les parents peut générer des troubles préjudiciables.

C'est à partir de la vie utérine que l'enfant est marqué par l'environnement. Ce qu'il perçoit s'imprime dans son inconscient* et participe à influencer sa personnalité et son comportement. Une fois né l'enfant grandit, s'éveille et s'ouvre en captant le monde avec tous ses sens. Tous les événements, les situations et les attitudes que les adultes ont avec lui vont le stimuler différemment suivant leur contenu et de la façon dont ils se déroulent. Ils peuvent être doux et plein d'amour où la protection et l'épanouissement en sont le lot, mais ils peuvent aussi être violents, pervers, humiliants, abusifs ou absent. Les relations extérieures influent soit positivement, soit négativement, mais plus intensément au niveau du vécu familial. Ainsi, dans de nombreux cas, les manifestations d'une éducation défailante peuvent s'observer, l'adolescence est la période pendant laquelle va pouvoir s'exprimer une foule de symptômes résultants de cette éducation.

II.B.2. Et l'adolescence, marquée par la puberté, peut être un facteur majeur de la délinquance.

L'adolescence, du latin « adulescentes » qui signifie « le jeune homme », est la période de la vie humaine caractérisée par l'évolution de la personnalité enfantine vers la personnalité adulte ainsi que la maturité sexuelle, ou puberté.

Ce processus physique, psychique et psychologique visible dans le corps, varie de 12 à 17 ans, selon le climat, le génome* et la densité de population.

Le corps change et les phénomènes liés à la maturité sexuelle influent fortement sur le comportement de ces adolescents.

Ce développement physique, cette puberté inquiète, taraude et questionne ces garçons et filles. Or de nombreux parents de ces jeunes ne se sentent pas capables de leur expliquer leur évolution pendant l'adolescence, ou ont des problèmes sur le plan socio-affectif, et sont mal à l'aise, d'autant plus que certains tabous subsistent.

La nouvelle envergure du jeune, déclenche spontanément les difficultés affectives et relationnelles.

Au plan socioculturel, le jeunisme ou l'adolescence* brouille les pistes entre générations, et le jeune s'interroge sur la maturité sociale du monde dans lequel il vit.

Les réponses qu'il trouve successivement, ne lui permettent pas de définir sa propre démarche sociale de futur adulte.

Les difficultés socioaffectives avec ses parents, la famille, les professeurs, les copains/copines, petit(e) ami(e), ou fréquentation font émerger un nouveau rapport, qui aurait dû permettre au jeune de s'émanciper à son aise. Malheureusement, cette nouvelle distance ne s'instaure pas, c'est pour cela qu'il est mal dans sa peau. C'est pourtant lors de cette période durant laquelle les parents ont un rôle important à jouer. Ces jeunes ont pourtant autant besoin du soutien matériel, financier, social et affectif de leurs famille, autant ils ont besoin de marges de manœuvres et de liberté. Ils doivent donc régulièrement se retourner vers des personnes dont il aspire à quitter la dépendance. N'obtenant pas ces aides, ils vont les chercher ailleurs et souvent de façon illégale.

Des éducateurs, et des adultes de l'équipe pluridisciplinaire, les jeunes attendent d'être reconnus à leur juste valeur : ils ont besoin de confiance, d'écoute et de responsabilité, autant que d'autorité compétente, de limites et de sécurisation, car c'est en testant et se confrontant au cadre, qu'ils peuvent eux-mêmes construire leurs propres démarches d'adulte, ainsi qu'apprendre à mieux se connaître et gérer leur impulsivité, leur émotivité et leurs facultés nouvelles.

Vis-à-vis de la sexualité, le jeune désire toujours plus assouvir son désir seul ou avec un partenaire.

II.B.3. Car la soif d'idéal et de valeur peut expliquer la délinquance comme phénomène antisocial.

Le jeune a soif d'absolu et de valeurs à concrétiser dans le monde qui l'environne, et ses euphories et ses déprimés sont d'autant plus intenses que le monde diffère de ses attentes.

L'idéalisme adolescent est nécessaire au jeune, qui lui permet de définir ses propres valeurs, et de fonder ses démarches d'adulte, de liberté, d'égalité et la fraternité.

La principale cause de la souffrance de ces jeunes est le manque d'accompagnement de leurs parents adultes, Cette souffrance explose tôt ou tard sous différentes formes telles que les déviations, la délinquance et le suicide,

Le suicide

J'ai pu parler avec certains jeunes du suicide qu'ils considèrent comme un acte délibéré qui découle de leur désespoir, de leur lassitude et de leur souffrance qu'elle soit psychique, affective ou sociale.

Cette violence résulte de troubles ou de contradictions à l'intérieur d'eux-mêmes, ils ont alors le sentiment d'être dans une impasse; le suicide n'est pas alors un choix mais une nécessité de fuir qui s'impose à un moment donné à eux et ne trouvent plus d'autre issue à ce qu'ils ressentent comme une menace. Le désir de mort n'est pas la motivation du suicide mais au contraire le désir de vie: c'est un moyen de se sentir exister et de crier leur souffrance.

Ils peuvent être dépressifs ou mélancoliques, les situations familiales sont très souvent problématiques, une mauvaise image de soi, un sentiment d'insécurité intérieure ou extérieure, un sentiment de non-existence ou encore un trouble de l'apprentissage non diagnostiqué.

Le suicide, pour ces jeunes, peut leur donner le sentiment d'une issue à cette impression d'impasse. Cet acte donne l'impression à l'adolescent d'avoir enfin la maîtrise de son destin; il développe un sentiment de puissance. Celle-ci est peut-être la raison majeure du recours au suicide.

Les déviations

Elles se situent essentiellement au niveau de l'abus de drogues, d'alcool, et de sexe. Ils disent qu'ils se sentent plus à l'aise, plus performant pour dessiner et lorsqu'ils sont sous l'emprise du cannabis par exemple. Le comportement avec prise de risques est aussi une façon de se sentir vivant et d'affirmer leurs personnalités. Cela s'explique par un désir de tester leurs limites et leurs doutes face à l'avenir, la société, la mort.

- La délinquance : Ces délinquants juvéniles ont un comportement antisocial ou illégal. La plupart des personnes que j'ai pu rencontrer ont entre 15 et 18 ans. Ils ont fait des infractions, ils n'ont pas respecté la norme de comportements établis par la société. Ne respectant pas les lois de cette société, les auteurs de ces infractions peuvent être poursuivis le plus souvent pour des agressions physiques ou psychiques, des agressions sexuelles, des vols, des escroqueries, des recels, des destructions, des dégradations de matériel, des infractions routières ou du trafic de produit illicite. Ils se retrouvent souvent avec un grand nombre de contraventions qui engendrent des amendes et des restrictions de droits. Leurs délits peuvent engendrer non seulement des amendes mais aussi des emprisonnements.

La loi Perben de septembre 2002 durcit les mesures coercitives applicables dès l'âge de 10 ans appelées sanctions éducatives et introduit la détention provisoire et des peines d'emprisonnement dans un court délai à partir de 13 ans.

II.B.4. Or l'art-thérapie peut apporter l'aide dont l'adolescent délinquant peut avoir besoin.

L'art-thérapie peut aider à une expression par le moyen de l'art, rétablir une relation avec l'adulte, ouvrir un autre regard sur les valeurs prônées par la société et rétablir une estime, une confiance et une affirmation de soi, donner une distance avec les parents ou le groupe social, former les fondements d'une personnalité positive, jusque là défaillante, une intégration de l'identité et donc une acceptation de sa sensibilité, sa fragilité, sa richesse, son humanité. Cette distance va révéler la propre existence du jeune adolescent. C'est en manifestant l'indicible de son être, par l'intermédiaire qu'est la peinture, que cet adolescent va se construire une identité autonome et libre. Il va prendre conscience de son implication dans le monde dans le temps et l'espace. Il va prendre la mesure que ce qu'il exprime dans son œuvre est unique et que l'accomplissement de sa propre vie est irremplaçable même si elle n'est pas indispensable à la continuité du monde. Autrement dit, il est utile et nécessaire pour accomplir ce que personne d'autre ne fera et dira à sa place. C'est à ce moment que son estime, sa confiance, et son affirmation vont prendre tous leurs sens.

L'art-thérapie n'est pas indispensable mais essentielle. Elle est le démarreur du moteur entre l'éducatif, le social et le médical. Sans elle l'envie de se laisser éduquer, socialiser ou soigner ne pourra pas se faire. On ne peut contraindre la liberté d'un individu, entrainer son adhésion et sa volonté afin qu'il prenne soin de lui. L'art-thérapeute est le déclencheur d'envie, « l'envie d'avoir envie », comme le dit Johnny Halliday dans sa chanson. Il incarne assez bien l'image de la délinquance qui a su s'intégrer tout en exprimant sa révolte, sa haine de l'injustice de la société où nous vivons. Bien d'autres ont su dénoncer ce qui les faisaient souffrir, mais d'une autre façon que la violence, les vols et les trafics. Toute société a besoin de personnes qui dénoncent ses dérives. Les délinquants sont, en quelque sorte une chance que la société ne veut pas entendre, car cela remet en cause trop de fonctionnements et de personnes. En effet la répartition des richesses est tellement mal gérée et frauduleuse que cela génère une réaction forte.

La paupérisation, les inégalités sociales, la déshumanisation, l'éclatement des structures familiales, les défaillances parentales, la course à la performance, au

rendement et la gestion par le stress engendrent les réactions de révoltes et de dégradations.

Les gouvernements y sont très attentifs mais utilisent la répression et la rééducation pour maintenir un système qui fonctionne en excluant ceux qui les gênent. Un tel fonctionnement ne peut faire qu'éclater des comportements délictueux. La délinquance en est le signe précurseur.

Le plus important est l'être humain et l'art-thérapie propose de faire attention à cet être humain que nous sommes. Ce n'est pas la société qui est importante, mais l'être humain qui la construit et la constitue. Ce n'est pas la voiture qui est importante mais le conducteur, le vivant. On a grand besoin aujourd'hui de replacer l'être humain au centre de notre vie ainsi qu'au sein de toutes nos activités, le médical y compris où le patient est devenu un numéro et où le soin tend à devenir un service. Il faut tout rentabiliser. Cette négation de l'individu naît d'un égoïsme narcissique bien sûr mais surtout de la peur. C'est la peur de manquer, de ne pas satisfaire nos besoins vitaux et fondamentaux. L'art-thérapie permet de lutter contre toutes ces déviances sociétales en montrant des possibilités de changements de regards sur le monde et nous-mêmes et d'envisager des changements et des actions possibles.

L'art-thérapie ne fait pas de miracles. Elle rappelle à l'être archaïque et profond qui est en nous, que nous sommes importants, que tout changement est possible, que ce n'est pas une fatalité, que ces jeunes ont autant de valeur qu'une autre personne et qu'ils méritent le respect, la santé, l'amour et la considération.

II.B.5. Et ceci peut expliquer la mise en place d'un atelier ouvert d'art-thérapie à dominante peinture à l'EPE*.

Il est convenu avec Monsieur le Directeur et l'équipe que cet atelier sera ouvert à tous et libre d'accès pour les jeunes hébergés dans l'établissement. Il s'agit donc d'un atelier de 2 heures de 20 h à 22 h le mardi. La salle mise à ma disposition est la salle de réunions institutionnelles où demeurent quelques matériels pour la peinture, des tables et des chaises. L'atelier a commencé le 18 janvier 2011.

La prise en charge des adolescents est décidée par le directeur et est débattue avec l'équipe d'éducateurs, la psychologue, l'infirmière et toute l'équipe. Cette prise en charge reste très générale et s'appuie sur l'estime et la confiance en soi. Toute l'équipe est très accueillante à ce projet, mais a du mal à percevoir les différences entre le travail de l'éducateur, de la psychologue et celui de l'art-thérapeute. Je demande à Madame la psychologue une entrevue afin de la connaître et de parler un peu plus de nos spécificités ainsi que des jeunes. Toute l'équipe a été favorable pour que je puisse accéder aux dossiers des jeunes. Cette marque de confiance m'a beaucoup touché.

L'atelier d'art-thérapie proposé est à dominante peinture est un atelier ouvert au douze jeunes résidant au foyer. Leur venue peut être simultanée.

Il faut malheureusement s'adapter à la courte durée de placement de certains adolescents qui sont sujet à un brusque départ. Ces placements sont souvent entrecoupés d'incarcération, d'orientation en centre éducatif renforcé, en centre éducatif fermé, de fugues, de formations, ou de refus.

Je propose aussi un atelier d'expression ouvert pour l'équipe pluridisciplinaire afin d'évacuer le stress lié à leur activité professionnelle. Une éducatrice m'avoue en aparté que ce serait bien venu, mais cet atelier n'est pas retenu. Ce refus est fort dommage, car au fur et à mesure du stage, je constate que le niveau de stress a augmenté.

II.B.6. Et explique aussi la mise en place d'un atelier d'art-thérapie à dominante peinture à l'UEMO*.

Avec Monsieur le Directeur et l'éducateur, nous élaborons un atelier pour des groupes de 2 ou 3 jeunes délinquants à qui il est proposé de suivre le Dispositif d'Accueil et d'Accompagnement (DAA*). Ces jeunes sont souvent déscolarisés, désocialisés et consommateurs des psychostimulants. Cet atelier est intégré dans ce Dispositif dans le cadre du module santé au sein duquel je dois évaluer ces jeunes et si possible de leur donner l'envie d'être orienté vers une formation. Je reçois chaque jeunes 3 fois, une séance de trois heures tous les quinze jours. Une salle est mise à ma disposition ainsi que du matériel qu'ils m'avaient demandé.

Il faut s'adapter aux absences de certains adolescents, au manque d'investissement ou de motivation. L'atelier d'art-thérapie proposé est à dominante peinture.

II.C. Etudes de cas :

La prise en charge de Gustave en atelier ouvert d'art-thérapie à l'EPE*.

- La dominante artistique est la peinture et le dessin.
- Et les phénomènes associés sont les photocopies, les BD, le Karaté, le tennis de table.
- L'objectif général : est « la restauration de l'estime de soi ».
- Les objectifs intermédiaires : sont « la confiance en l'adulte » et « le cadre ».
- La prise en charge de Gustave a débuté le 18 janvier 2011

II.C.1. Son anamnèse : Gustave est un garçon chétif de 15 ans, il est l'aîné de 5 enfants âgés de 6 ans à 14 ans. Ses parents sont mariés depuis 1994 et sont originaire de Lyon. De niveau scolaire de 3^{ème}, il est très concentré sur ce qu'il fait.

Il est accusé de viol sur sa sœur de 7 ans. Ses parents dénoncent ces abus sexuels en octobre 2009 et mars 2010. Ils ont été dans l'hyper protection avec Gustave jusqu'à la découverte de ces faits, mais depuis, ses parents ont pris de la distance et n'écoutent plus Gustave. Il est suivi par un psychiatre ainsi que ses parents qui dévoilent qu'ils ont eux-aussi été victime d'un viol pendant leurs enfances. Le père a une attitude très patriarcale avec Gustave qui n'ose pas lui couper la parole.

Gustave n'a pas une hygiène des plus régulières, les vêtements jonchent le sol de sa chambre. A l'encontre de beaucoup d'autres jeunes, il ne porte pas de vêtements de marques. C'est un garçon dont les pulsions sont très fortes et les interdits peu nombreux. Il est narcissique, secret et méfiant, mauvais perdant, dans le contrôle et l'opposition de principe. Il consomme du cannabis, de l'alcool, et autres non définis.

II.C.2. La première séance T1 :

Avant le début de la séance, je vais saluer les jeunes qui sont en train de manger. Je parle un peu avec eux et leur annonce l'ouverture de l'atelier d'Art-thérapie dont ils ont pu voir l'affiche dans le couloir du secrétariat. Je leur rappelle qu'ils sont libres de venir ou pas, qu'il ne s'agit pas d'une activité obligatoire. Je les invite à venir partager un moment de peinture ensemble. Puis je demande la clé à l'éducatrice afin de préparer la salle. .

Cette séance me permet de rencontrer Gustave pour la première fois. Il fait partie d'un groupe de 7 jeunes dont deux se mettent à jouer avec le ballon stocké dans le placard. Ils me disent qu'ils viennent « foutre le bordel ». Je leur demande d'aller jouer dehors appuyé de l'éducatrice qui n'est pas loin. Ils obtempèrent sans trop de difficultés.

Gustave est un peu en retrait par rapport à cette agitation. Le calme revenu, Gustave, avec trois autres jeunes, participe volontiers et réalise une plage avec un chien. Il me

semble qu'il a volontairement saboté son dessin en mettant de la couleur. Il est content de sa réalisation et l'emporte dans sa chambre.

Le bilan de la séance semble montrer son désir de participer, il est poli, calme et veut me montrer qu'il contrôle, qu'il maîtrise sa vie.

II.C.3. Et la séance T2 :

Son opposition à l'autorité se manifeste en étant le seul du groupe à refuser le thème proposé. Il réalise un dessin du « Jeans » et des baskets de son père, ainsi que son chien. Mais il sabote un peu celui-ci avec de la couleur. Les objectifs thérapeutiques intermédiaires se confirment à son contact et son comportement me permet de mettre en place une stratégie.

II.C.4. Or la stratégie s'organise autour de la mise en confiance, le cadre, la relation et l'estime de soi.

- La mise en confiance est très importante et a plusieurs aspects. Gustave doit retrouver la confiance en l'adulte en général suite à la trahison de ses parents qui ont brusquement cessé de lui parler, mais aussi en lui-même dont les repères moraux et comportementaux ont été perturbés. Insécurisé, il n'est pas en disposition d'écoute, mais de rejet. Ses parents ont trahi son secret comportemental.

- Le cadre va permettre à Gustave d'apprendre et d'accepter de nouvelles règles de la société des adultes, dont le respect des personnes, et de vérifier sa constance à les respecter.

- La relation l'aidera à intégrer un autre rapport aux personnes et renouer avec l'adulte, à avoir un comportement visible et non occulte. Cela permettra de vérifier si ses frustrations le rendent agressif ou renfermé.

- L'estime de soi va donner à Gustave un autre regard sur lui-même, cela va l'aider à reconstruire une image acceptable de lui-même et reconnaissable par son entourage.

Cette reconnaissance passe par ses productions pour une identité nouvelle.

II.C.4.1. La mise en confiance peut se construire grâce au secret, la sécurité, l'ambiance et la disposition :

- Le secret : 5 confiance, 4 opinion personnelle, 3 généralité, 2 réserve, 1 méfiance

- La sécurité : 5 la présence de l'Art-thérapeute, 4 le même lieu, 3 la régularité des séances, 2 le microcosme, 1 le matériel

- L'ambiance : 5 protectrice, 4 bienveillante, 3 amicale, 2 paisible, 1 tendue

- La disposition : 5 écoute, 4 parle, 3 assis, 2 debout, 1 agité

II.C.4.2. Le cadre s'élabore avec des règles, du respect et de l'assiduité :

- Les règles: 5 respect des règles, 4 tentative de contournement, 3 négociation, 2 opposition, 1 transgression

- Le respect : 5 des personnes, 4 du matériel, 3 des consignes, 2 la production, 1 irrespectueux

- L'assiduité : 5 attend la séance, 4 présent régulièrement, 3 une séance sur deux, 2 de temps en temps, 1 absent

II.C.4.3. La relation implique un mode relationnel, une attitude relationnelle et un comportement :

- Le mode relationnel : 5 confiant, 4 respect, 3 indifférent, 2 opposition, 1 agressif

- L'attitude relationnelle : 5 exubérante, 4 spontanée, 3 polie, 2 grossière, 1 fermée

- Le comportement : 5 calme, 4 provocateur, 3 perturbateur, 2 agressif, 1 violent

II.C.4.4. L'estime de soi s'organise autour de l'expression verbale, la production, la réaction esthétique, l'aide et l'autoévaluation :

- L'expression verbale : 5 élaborée, 4 claire, 3 compréhensible, 2 troublée, 1 incohérente
- La production : 5 terminée, 4 inachevée, 3 sabotée, 2 détruite, 1 aucune
- La réaction esthétique : 5 émotion, 4 plaisir, 3 intérêt, 2 indifférence, 1 déplaisir
- L'aide : 5 refusée, 4 hésitante, 3 acceptée, 2 réclamée, 1 incessante
- L'autoévaluation : 5 fierté, 4 satisfaction, 3 mitigée, 2 indifférence, 1 dévalorisation.

Les séances T3 et T4 :

Gustave arrive le premier à l'atelier, il essaie de jouer au ballon dans la salle, mais je lui rappelle que ce n'est pas le lieu. Puis il me montre son bras couvert de sang séché. Il est fier de me dire qu'il s'est battu avec un autre jeune et qu'il l'a fait saigner. Ensuite, il se met à peindre le thème de la préhistoire que je lui propose. Il me parle de son père et me dit qu'il veut me le présenter !

Ces deux confidences me permettent d'observer que l'apprivoisement s'installe et donc que la confiance se met en place. Il est au courant que ce qui se dit ne sort pas de l'atelier d'Art-thérapie. Le secret de la relation thérapeutique est très important pour ces jeunes, c'est ce qui va permettre la mise en confiance.

Il a écouté et respecté les consignes. Vers 21 h, il termine sa peinture, mais me demande une autre feuille pour dessiner ses initiales pendant qu'un autre jeune lit une BD. Le sentiment de sécurité s'installe doucement.

Il reste un peu plus longtemps que les autres fois. La séance se termine vers 21 h 50. La séance T4 est identique à T3 avec le thème « mur » pour lequel je rajoute un témoin pour peindre les briques, ce qui me permet de le faire entrer dans une contrainte supplémentaire du cadre.

La séance T5

Gustave arrive le premier à l'atelier, il fait partie d'un groupe de deux jeunes. Il commence à dessiner, mais trois autres jeunes viennent chahuter et jouer au ballon. Gustave s'en va. Son besoin de sécurité est perturbé et se manifeste par son départ de l'atelier. Puis une jeune fille du milieu ouvert arrive au foyer pour voir les garçons, ce qui regroupe les jeunes autour d'elle et ramène le calme. Sauf Gustave qui revient et continue son dessin. La régularité de l'atelier manifeste un des aspects du cadre qui est celui de l'assiduité et le sentiment de sécurité qui apaise et met en confiance Gustave.

La séance T6

Gustave commence par un temps de lecture, il est seul et peu motivé. Je décide donc de dessiner à côté de lui. Cela déclenche le désir de m'imiter. Il ne veut pas du thème que je lui propose et préfère dessiner des combattants de taekwondo. Il y a peut-être un peu d'opposition mais plutôt une volonté d'autonomie qui s'instaure. Nous échangeons sur cet Art martial que j'ai pratiqué aussi. Nous esquivons quelques mouvements qui permettent d'établir un début de relation. Il est content d'être à l'atelier seul. Il apprécie que je m'occupe de lui isolément. Puis il finit la séance en lisant une BD.

Les séances T7 à T9

Après une période de vacances scolaires, à la séance T7 Gustave est très peu motivé et préfère lire une BD. Les séances T8 et T9 Gustave joue au ping-pong et refuse de venir à l'atelier. Il n'est plus tout à fait le même. La période de vacances scolaires a perturbé la régularité de l'atelier, mais aussi plusieurs infractions ou délits, dont un vol de voiture qui ont fait partir plusieurs jeunes soit en Centre Educatif Fermé ou en

Centre Educatif Renforcé. Le groupe n'est plus le même ! Gustave doit se refaire une place au sein de celui-ci et son insécurité est visible.

Les séances T10 et T11

Les jeunes sont obligés d'aller dîner en ville à cause de l'absence imprévue du cuisinier. La séance commence à 21 h 45 et se prolonge jusqu'à 22 h 30. A l'issue de ce contre temps, Gustave est content de revenir à l'atelier. Depuis la séance T6, il préfère dessiner en noir et blanc. Il finit la séance en lisant une BD.

La séance T12 : après une semaine de formation et une période de vacances scolaires où l'atelier a été fermé, Gustave est absent. Cette absence de ma part confirme le besoin de régularité des séances et ce besoin de cadre, de repères et d'attention constante dont il a besoin.

La séance T13 : Gustave vient dessiner son chien qu'il tient en laisse. C'est d'ailleurs la première fois qu'il le montre attaché avec une laisse. L'atelier est très vite perturbé par des jeunes qui reviennent de fugues complètement « shootés » et alcoolisés. Une agitation et une bagarre éclatent entre deux jeunes qui veulent s'entretuer. Les éducateurs essaient de les séparer, mais c'est Gustave qui arrive à calmer la situation en retenant et raisonnant l'un d'entre eux. Je ne manque pas de le féliciter pour son attitude adulte. Il en très fier et me rejoint à l'atelier lorsque le calme est revenu vers 22 h. La séance étant terminée, il me demande de jouer au jeu du « pendu » avec lui. Je lui accorde cela entre 22 h et 22 h 30 afin de renouer le contact. Il aime ce temps privilégié.

Les séances T14 et T15

Lorsque j'arrive au foyer, Gustave attend à la porte de l'atelier. Les jeunes ont dîné de bonne heure et je comprends très vite la raison de son impatience.

Gustave me demande de jouer au jeu du « pendu » avec lui.

Mais la tension est montée d'un cran et l'agitation se met assez vite en place à travers l'atelier, la cuisine, à l'extérieur, dans les salles, dont la salle d'Art-thérapie. Gustave, perturbé, repart à cause de cette agitation générale. Si bien que je suis amené, avec l'accord des éducateurs à fermer la porte de l'atelier à clé pour que les deux autres jeunes puissent dessiner tranquillement. Gustave revient et dessine un homme grand, il me parle de sa consommation de cannabis et de la façon dont il faut le couper pour se faire plus d'argent. La confiance est remarquable par ses confidences. Mais il ne termine pas son dessin à cause de l'agitation générale qui reprend de plus belle. A la séance T15 il reste quelques minutes, mais ne produit rien à cause de l'agitation qui demeure.

La séance T 16

Lorsque j'arrive les jeunes me disent que je peux repartir puisqu'ils partent se baigner au lac. Gustave et un autre jeune, qui ne sait pas nager, restent à l'atelier. Gustave décide de dessiner sur papier noir le terme « Vietnam ». Je lui propose des pastels secs et je l'accompagne en dessinant à côté de lui afin qu'il perçoive un certain nombre de gestes techniques. Il trouve tout seul l'idée de gratter le pastel pour poudrer son dessin et fait ses petits mélanges de couleurs. L'autonomie et l'intention artistique sont bien en place. Il est content de son invention et je ne manque pas de le féliciter.

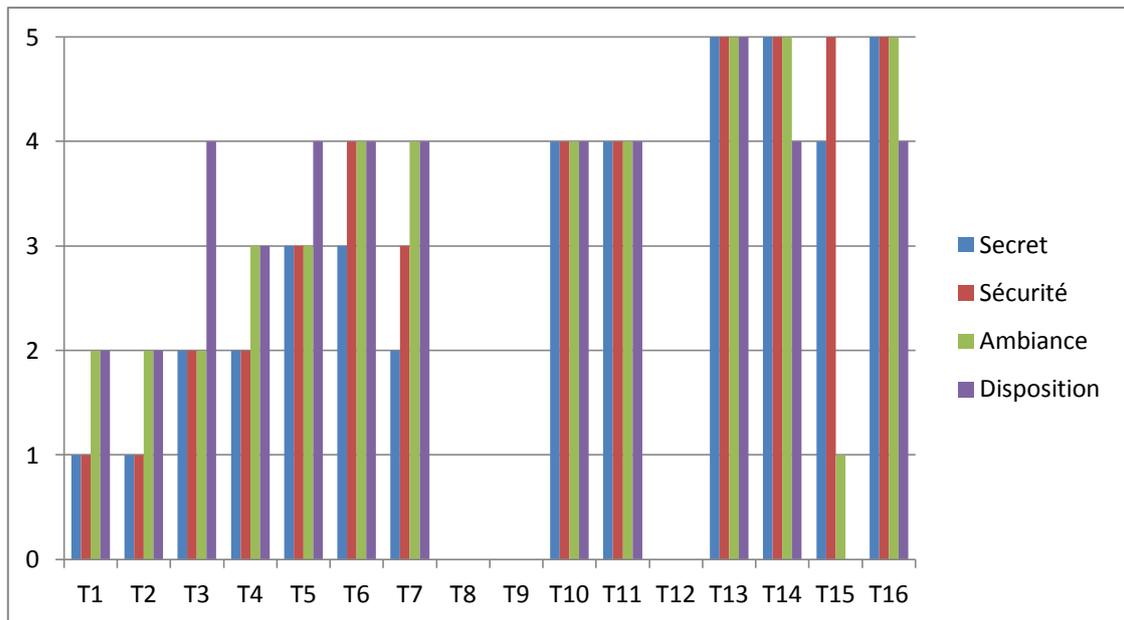


Figure 1 : La mise en confiance

- **Le secret** : 5 confiance, 4 opinion personnelle, 3 généralité, 2 réserve, 1 méfiance
- **La sécurité** : 5 la présence de l'Art-thérapeute, 4 le même lieu, 3 la régularité des séances, 2 le microcosme, 1 le matériel
- **L'ambiance** : 5 protectrice, 4 bienveillante, 3 amicale, 2 paisible, 1 tendue
- **La disposition** : 5 écoute, 4 parle, 3 assis, 2 debout, 1 agité

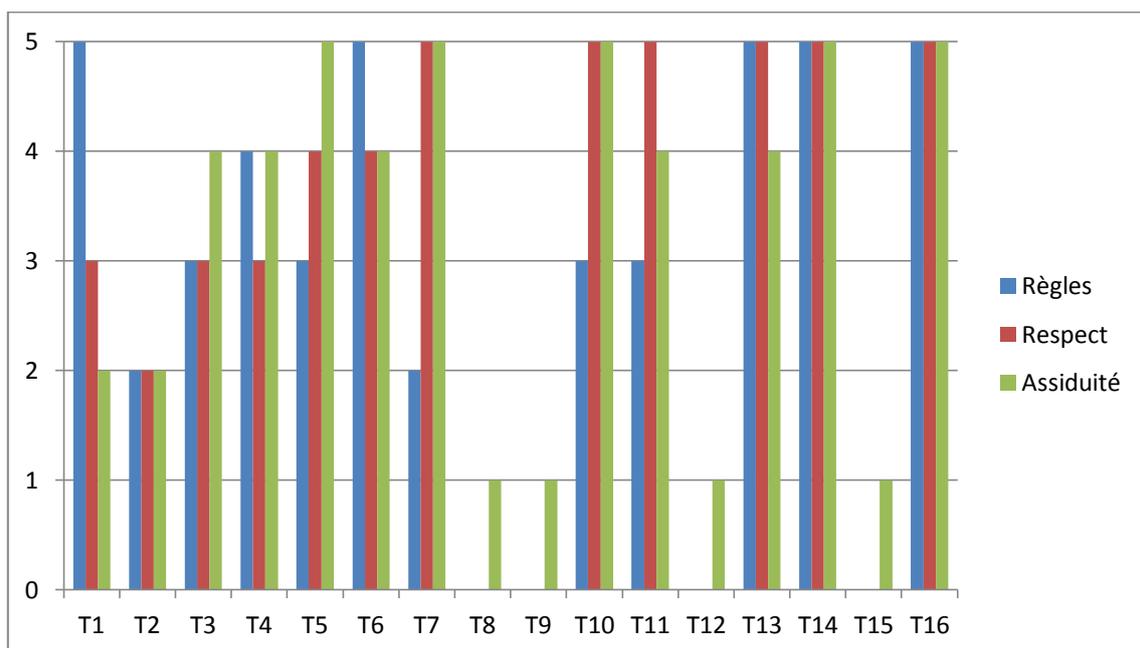


Figure 2 : Le cadre

- **Les règles**: 5 respect des règles, 4 tentative de contournement, 3 négociation, 2 opposition, 1 transgression
- **Le respect** : 5 des personnes, 4 du matériel, 3 des consignes, 2 la production, 1 irrespectueux
- **L'assiduité** : 5 attend la séance, 4 présent régulièrement, 3 une séance sur deux, 2 de temps en temps, 1 absent

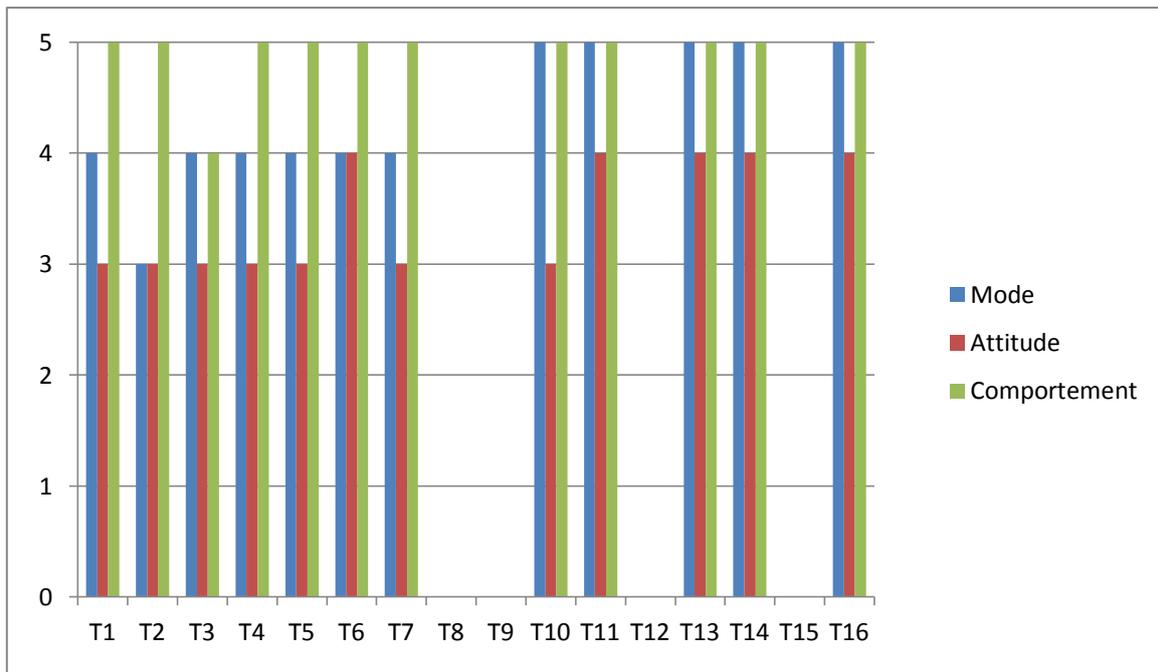


Figure 3 : La relation

- **Le mode relationnel** : 5 confiant, 4 respect, 3 indifférent, 2 opposition, 1 agressif
- **L'attitude relationnelle** : 5 exubérante, 4 spontanée, 3 polie, 2 grossière, 1 fermée
- **Le comportement** : 5 calme, 4 provocateur, 3 perturbateur, 2 agressif, 1 violent

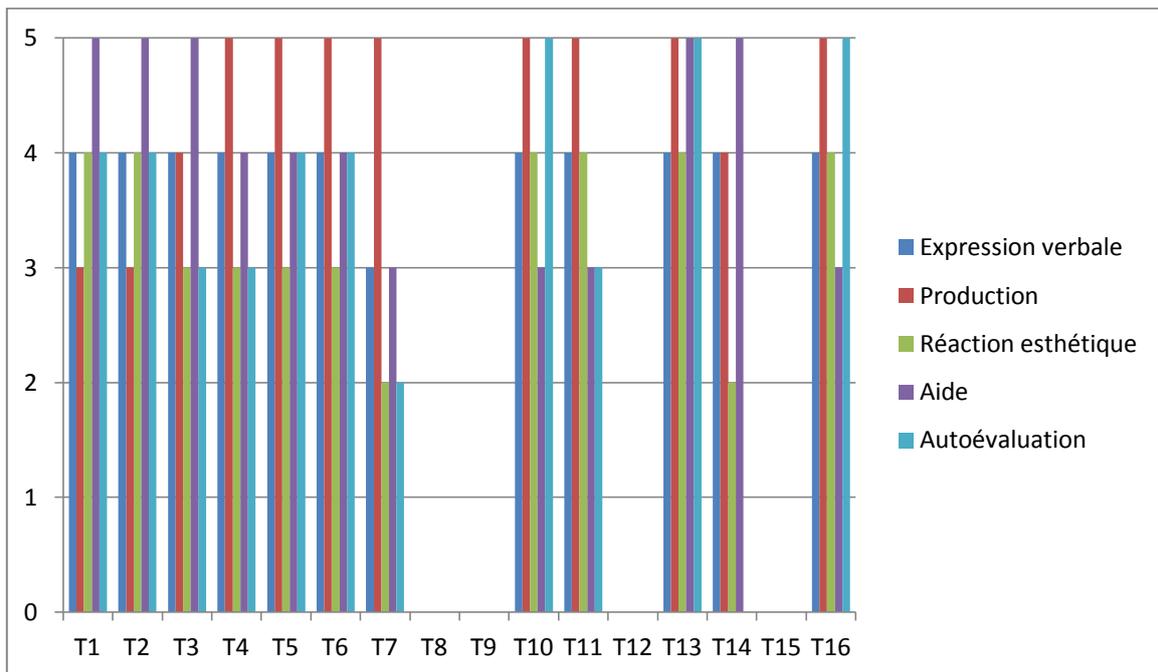


Figure 4 : L'estime de soi

- **L'expression verbale** : 5 élaborée, 4 claire, 3 compréhensible, 2 troublée, 1 incohérente
- **La production** : 5 terminée, 4 inachevée, 3 sabotée, 2 détruite, 1 aucune
- **La réaction esthétique** : 5 émotion, 4 plaisir, 3 intérêt, 2 indifférence, 1 déplaisir
- **L'aide** : 5 refusée, 4 hésitante, 3 acceptée, 2 réclamée, 1 incessante
- **L'autoévaluation** : 5 fierté, 4 satisfaction, 3 mitigée, 2 indifférence, 1 dévalorisation

II.C.5. L'évaluation de sa prise en charge montre que Gustave était méfiant et fermé, malgré sa volonté de montrer qu'il maîtrise sa vie, cette toute puissance s'est estompée au long des séances pour faire place progressivement à la confiance. Cette confiance, la salle d'Art-thérapie ainsi que l'isolement par rapport au groupe lui a permis de se sentir plus en sécurité. Son assiduité qui en découle montre aussi un besoin de protection et de cadre. Malgré que celui-ci a été perturbé par quelques interruptions dues aux semaines de formation et aux congés scolaires. Il a su devenir plus autonome en faisant ses choix face aux autres en venant à l'atelier, ou dans ses choix pour ses dernières productions. Il a pu devenir fier de ses productions et de son comportement en séparant deux jeunes qui se battaient.

II.C.6. Et le bilan de prise en charge de Gustave qui s'est terminé le 28 juin 2011, permet de dire que la progression de Gustave est positive. L'objectif général de « la restauration de l'estime de soi » et les objectifs intermédiaires de « la confiance en l'adulte » et le respect du « cadre » sont atteints. Malgré cette évolution, Gustave reste une personne fragile pour qui il est nécessaire de poursuivre un travail sur lui. Une thérapie familiale a pu voir le jour pendant cette période. J'ai pu apprendre que Gustave suit une formation de cuisinier dans un restaurant réputé du Mans.

La prise en charge d'Alain en atelier d'art-thérapie à l'UEMO.

La dominante artistique est la peinture et le dessin.

Et les phénomènes associés sont les photocopies, le journal, les courses hippiques

L'objectif général : est « l'évaluation des compétences et essayer d'accrocher le jeune pour une orientation professionnelle ».

Les objectifs intermédiaires : sont « la confiance en l'adulte » et « le cadre ».

II.C.7. Son anamnèse : Alain est un garçon de 16 ans dont je fais la connaissance avec un autre jeune, 10 minutes avant la 1^{ère} séance. Il ne connaît pas son père et sa mère a des problèmes psychologiques qui l'on amené à être hospitalisée au C.H.S. Alain est placé au « foyer de l'enfance » depuis décembre 2010.

Il a un niveau scolaire de 3^{ème}, mais il n'est pas retourné en cours depuis. Il est très proche de sa mère. C'est un jeune intelligent, manipulateur, secret, timide, parlant peu, méfiant, respectueux, poli, consommant du cannabis. Il a un sursis et une mise à l'épreuve pour violence physique.

II.C.8. Or la stratégie s'établit sur la confiance, le cadre, les capacités, la présentation, la relation et l'estime de soi. Cette stratégie est une photographie symbolique de la personne d'Alain à un instant précis de son existence.

- La confiance en l'Art-thérapeute reste déterminante pour l'implication du jeune. Le secret des confidences et la confidentialité du vécu de l'atelier en est l'élément principal.

- Le cadre permet de voir si Alain respecte les consignes du Dispositif d'Accueil et d'Accompagnement ou s'il les contourne. Je peux contrôler s'il vient au rendez-vous et s'il est ponctuel.

- Les capacités révèlent ses aptitudes physiques et intellectuelles quant à sa production, son sens esthétique, sa volonté et sa concentration.

- La présentation montre son attention à prendre soin de lui pour lui-même et pour les autres avec qui il vivra et travaillera.

- La relation affiche la façon dont il se comportera, de quelle manière il parlera et considèrera les autres personnes qu'il côtoiera.

- L'estime de soi dévoile la considération qu'il a de lui-même face aux autres à travers ce qu'il va produire, dire, et les réactions qu'il va avoir.

II.C.8.1. La confiance peut s'établir grâce à l'ouverture, le secret et la disposition :

- L'ouverture : 5 lui, 4 adultes, 3 les autres, 2 l'avenir-projet, 1 rien
- Secret : 5 confidences, 4 opinions personnelles, 3 généralités, 2 réserve, 1 méfiance.
- La disposition : 5 parle, 4 écoute, 3 assis, 2 debout, 1 agité

II.C.8.2. Le cadre s'élabore avec les règles, le respect, l'assiduité et la ponctualité :

- Les règles: 5 respect, 4 contournement, 3 négociation, 2 opposition, 1 transgression
- Le respect : 5 personnes, 4 matériel, 3 production, 2 consignes, 1 irrespectueux
- L'assiduité : 5 constante, 4 alternée, 3 perturbée, 2 refusée, 1 aucune
- Ponctualité : 5 avant l'heure, 4 à l'heure, 3 retard annoncé, 2 retard non annoncé, 1 absent

II.C.8.3. Les capacités s'expriment par la production, l'esthétique, la concentration, la volonté, les aptitudes physiques et intellectuelles :

- La production : 5 Imaginée, 4 Imitée, 3 organisée, 2 colorée, 1 dessinée
- l'esthétique : 5 harmonieux, 4 équilibré, 3 cohérent, 2 disgracieux, 1 pas cohérent
- La concentration : 5 excellente, 4 forte, 3 perturbée, 2 médiocre, 1 sans
- La volonté : 5 forte, 4 tenace, 3 moyenne, 2 faible, 1 sans
- physique : 5 excellente, 4 normale, 3 réduite, 2 handicap léger, 1 handicap profond
- L'intellect : 5 vive, 4 adaptée, 3 lente, 2 altérée, 1 déficiente

II.C.8.4. La présentation : se remarque par l'hygiène et le vestimentaire :

- L'hygiène : 5 sophistiquée, 4 propre et coiffée, 3 rudimentaire, 2 sale et odorante, 1 absente
- L'aspect physique : 5 élégant, 4 soigné, 3 entretenu, 2 négligé, 1 sale

II.C.8.5. La relation implique un mode relationnel, une attitude relationnelle, un comportement, une qualité et une quantité verbale :

- Le mode relationnel : 5 confiant, 4 respect, 3 indifférent, 2 opposition, 1 agressif
- L'attitude relationnelle : 5 exubérante, 4 spontanée, 3 polie, 2 grossière, 1 fermée
- Le comportement : 5 calme, 4 provocateur, 3 perturbateur, 2 agressif, 1 violent
- La qualité de l'expression verbale : 5 élaborée, 4 claire, 3 compréhensible, 2 troublée, 1 incohérente
- La quantité de l'expression verbale : 5 incessante, 4 importante, 3 moyenne, 2 rare, 1 sans

II.C.8.6. L'estime de soi s'organise autour de la production, la réaction esthétique, l'aide et l'autoévaluation :

- La production : 5 terminée, 4 inachevée, 3 saboté, 2 détruite, 1 aucune
- La réaction esthétique : 5 émotion, 4 plaisir, 3 intérêt, 2 indifférence, 1 déplaisir
- L'aide : 5 refusée, 4 hésitante, 3 acceptée, 2 réclamée, 1 incessante
- L'autoévaluation : 5 fierté, 4 satisfaction, 3 mitigée, 2 indifférence, 1 dévalorisation

II.C.9. La première séance T1 :

Je fais connaissance d'Alain juste avant la première séance autour d'un café avec l'éducateur du D2A*. Au début de la séance, je lui explique le but de l'Art-thérapie et je lui propose un thème auquel il se soumet volontiers et réalise des tags sur un mur de brique. Il est très attentif et respecte toutes les consignes. Très peu bavard au début, il finit la séance en répondant à quelques questions. Un autre jeune prévu pour cette séance arrive et vient taquiner avec la règle Alain qui, sans se déconcentrer, continue sa peinture. Je suis obligé d'intervenir et de me mettre au milieu d'eux pour que la tranquillité revienne. Il termine son œuvre malgré les incitations de l'autre jeune pour partir plus tôt. Alain me propose de nettoyer le matériel et me remercie avant de partir. Il laisse sa peinture dans le placard.

L'autre jeune lui donne rendez-vous à la sortie. Alain lui semble soumis !

Le bilan de la séance montre son désir de participer, malgré les agacements de l'autre jeune. Il s'est montré très coopératif et patient et a demandé une aide technique ponctuelle lorsqu'il a eu besoin. Il a été dynamique sur toute la séance.

II.C.10 les séances T2 et T3 : sont marquées par son absence.

II.C.11. La séance T4 :

Alain est présent avec l'éducateur lors de mon arrivée. Il est seul à cette séance.

Je ne le questionne pas sur les raisons de son absence, car je sens qu'il prendrait cela pour un interrogatoire. Mais je suppose qu'il n'avait peut-être pas envie de revoir le jeune de la première séance.

Je lui propose un thème au fusain, mais il préfère dessiner un cheval. Il m'avoue qu'il ne sait pas s'y prendre, je lui propose de l'aide pour comprendre les différentes parties du cheval. Il se lève et me demande s'il peut prendre un journal dans la salle d'attente sur lequel il trouvera un modèle. Il réalise le cheval avec un sulky sur lequel, je lui demande de se représenter. A la pose, il refuse de s'arrêter pour arriver à terminer son dessin, car il sait que c'est la dernière séance qu'il a avec moi. Puis en discutant avec moi, il élabore et dessine l'environnement de la course. Il termine à 16 h 05 au lieu de 16 h. Il est très content de son dessin. Nous l'installons contre le mur avec l'éducateur pour qu'Alain le regarde de plus loin. Nous le félicitons ainsi que le stagiaire présent avec l'éducateur. Ce mini public a un effet de renforcement de l'estime de soi indéniable. Un échange et une relation se sont établis pour trouver les éléments de ce projet. Il s'est ouvert pour parler de son projet de devenir jockey. Il me demande s'il peut emporter ses deux œuvres et s'inquiète du transport pour ne pas les abîmer !

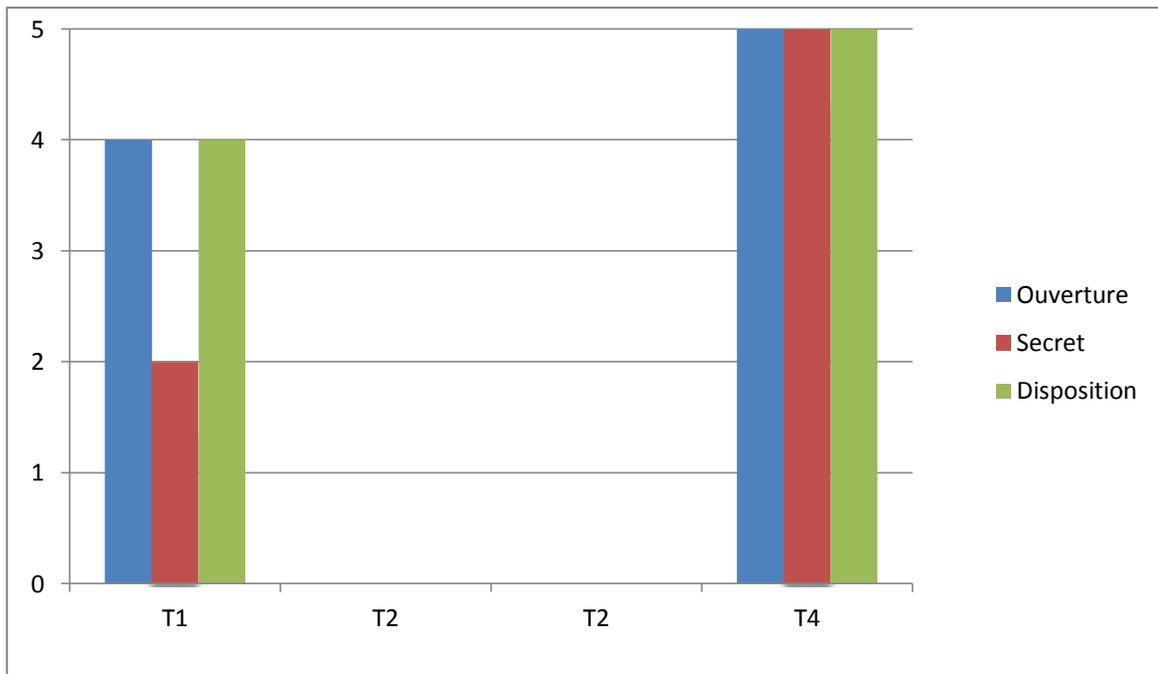


Figure 5 : La confiance

- **L'ouverture** : 5 lui, 4 adultes, 3 les autres, 2 l'avenir-projet, 1 rien
- **Le secret** : 5 confidences, 4 opinions personnelles, 3 généralités, 2 réserve, 1 méfiance
- **La disposition** : 5 parle, 4 écoute, 3 assis, 2 debout, 1 agité

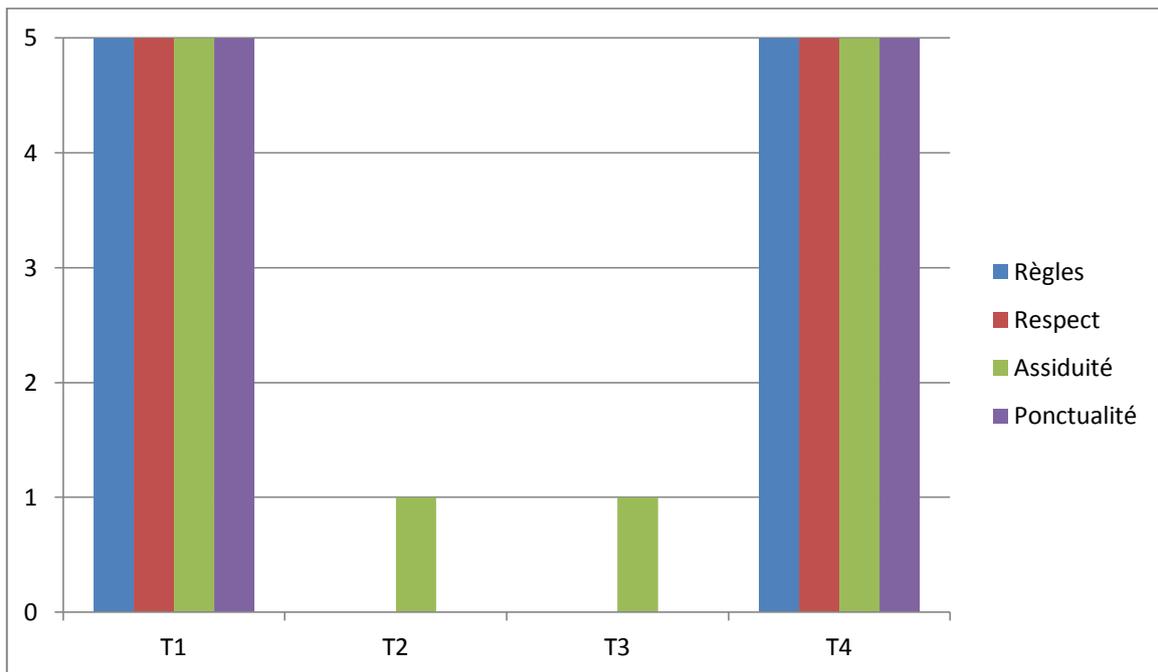


Figure 6 : Le cadre

- **Les règles**: 5 respect, 4 contournement, 3 négociation, 2 opposition, 1 transgression
- **Le respect** : 5 personnes, 4 matériel, 3 production, 2 consignes, 1 irrespectueux
- **L'assiduité** : 5 constante, 4 alternée, 3 perturbée, 2 refusée, 1 aucune
- **La ponctualité** : 5 avant l'heure, 4 à l'heure, 3 retard annoncé, 2 retard non annoncé, 1 absent

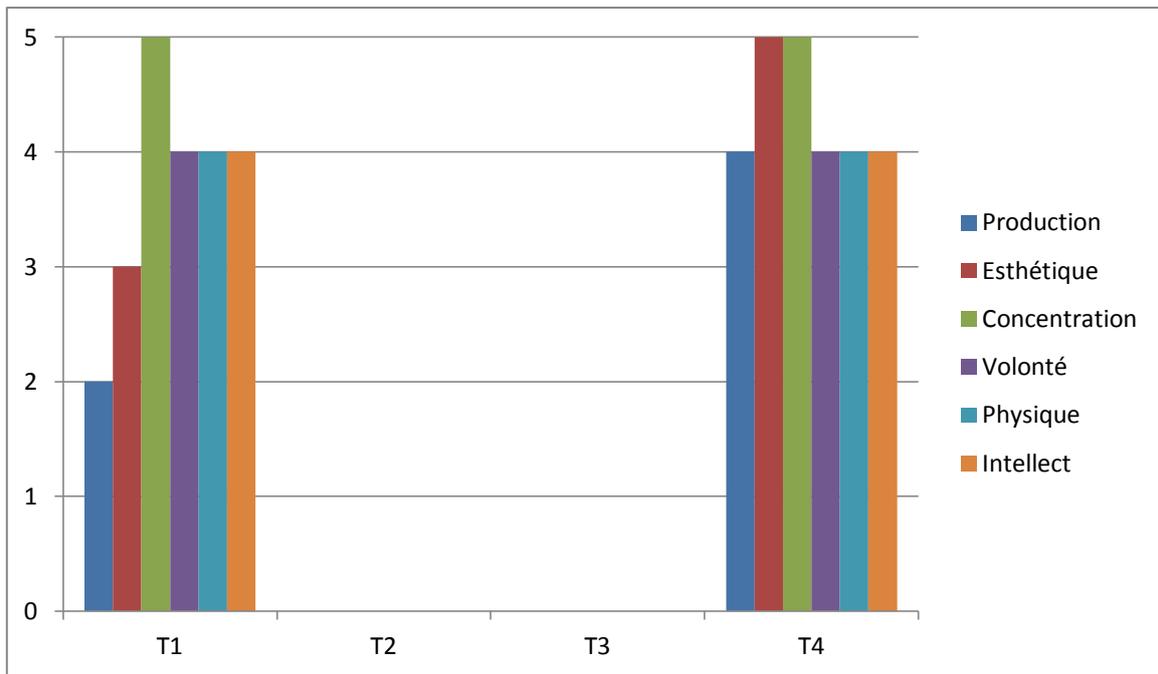


Figure 7 : Les capacités

- **La production** : 5 Imaginée, 4 Imitée, 3 organisée, 2 colorée, 1 dessinée
- **l'esthétique** : 5 harmonieux, 4 équilibré, 3 cohérent, 2 disgracieux, 1 pas cohérent
- **La concentration** : 5 excellente, 4 forte, 3 perturbée, 2 médiocre, 1 sans
- **La volonté** : 5 forte, 4 tenace, 3 moyenne, 2 faible, 1 sans
- **Le physique** : 5 excellente, 4 normale, 3 réduite, 2 handicap léger, 1 handicap profond
- **L'intellect** : 5 vive, 4 adaptée, 3 lente, 2 altérée, 1 déficiente

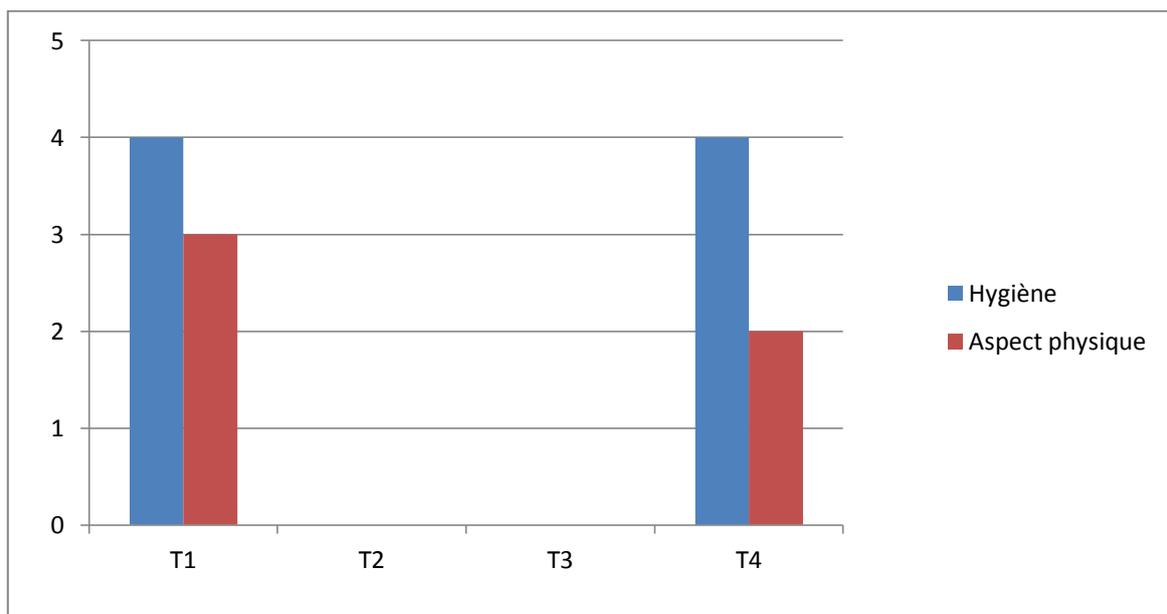


Figure 8 : La présentation

- **L'hygiène** : 5 sophistiquée, 4 propre et coiffée, 3 rudimentaire, 2 sale et odorante, 1 absente
- **L'aspect physique** : 5 élégant, 4 soigné, 3 entretenu, 2 négligé, 1 sale

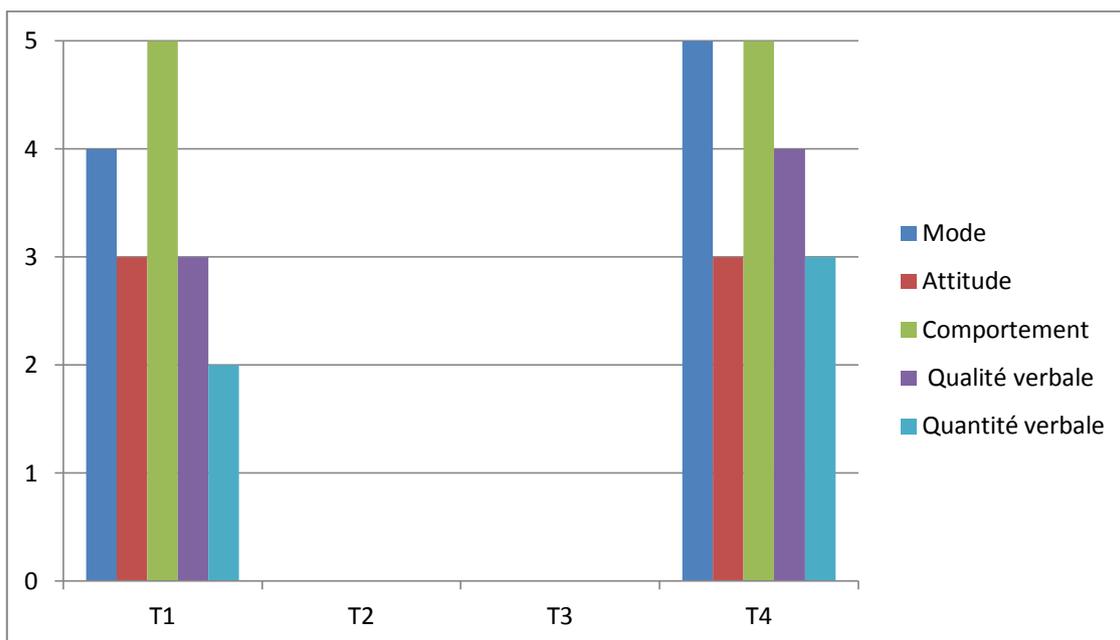


Figure 9 : La relation

- **Le mode relationnel** : 5 confiant, 4 respect, 3 indifférent, 2 opposition, 1 agressif
- **L'attitude relationnelle** : 5 exubérante, 4 spontanée, 3 polie, 2 grossière, 1 fermée
- **Le comportement** : 5 calme, 4 provocateur, 3 perturbateur, 2 agressif, 1 violent
- **La qualité de l'expression verbale** : 5 élaborée, 4 claire, 3 compréhensible, 2 troublée, 1 incohérente
- **La quantité de l'expression verbale** : 5 incessante, 4 importante, 3 moyenne, 2 rare, 1 sans

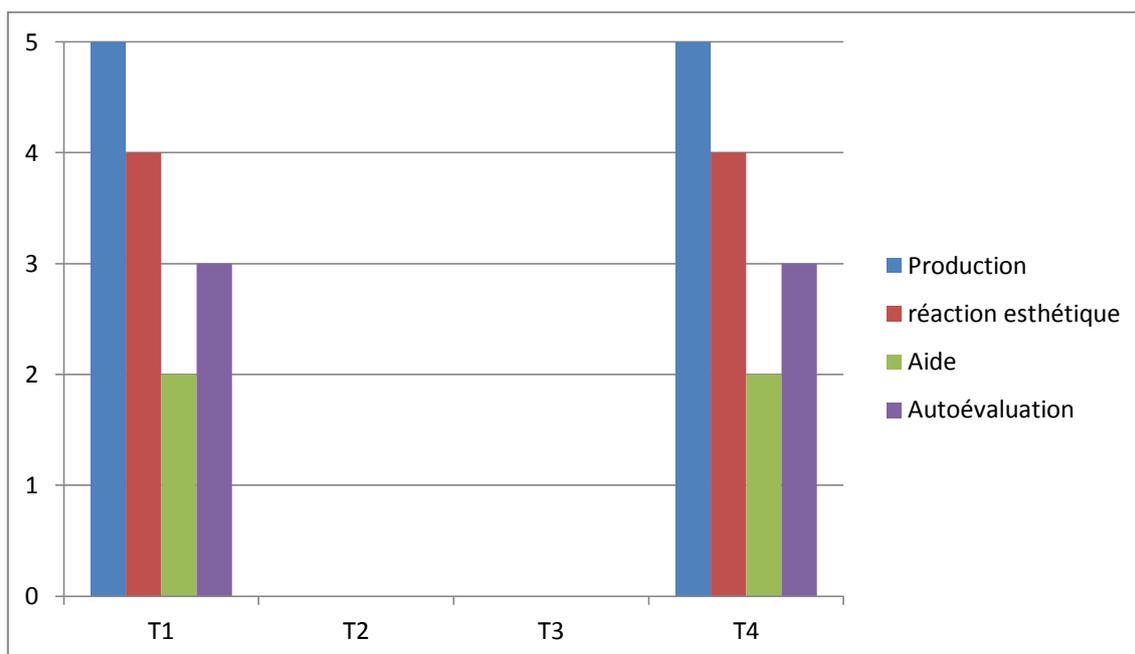


Figure 10 : L'estime de soi

- **La production** : 5 terminée, 4 inachevée, 3 saboté, 2 détruite, 1 aucune
- **La réaction esthétique** : 5 émotion, 4 plaisir, 3 intérêt, 2 indifférence, 1 déplaisir
- **L'aide** : 5 refusée, 4 hésitante, 3 acceptée, 2 réclamée, 1 incessante
- **L'autoévaluation** : 5 fierté, 4 satisfaction, 3 mitigée, 2 indifférence, 1 dévalorisation

II.C.12. L'évaluation de la prise en charge d'Alain montre qu'il était soumis et sans initiative personnelle au début. Il n'est venu qu'à deux séances sur quatre, mais a bien suivi les autres ateliers. Son retour montre son intention de suivre ce module et de l'intérêt qu'il a pour son avenir. La deuxième séance confirme cela et le mène tout droit vers ces centres d'intérêts. Très fermé au début, la relation s'est très vite établie à la 4^{ème} séance. Ce sont sa volonté, sa ténacité, et sa concentration qui m'ont le plus étonné.

A la fin de la deuxième séance, il exprime le désir d'être jockey.

II.C.13. Et le bilan de prise en charge

L'objectif principal est atteint dans l'évaluation d'une part, et d'autre part parce qu'Alain est entré en formation dans le monde du cheval récemment et s'y épanouit. Les objectifs de la stratégie sont atteints dans la confiance qui s'est établie rapidement, le cadre qu'il a suivi sauf dans l'assiduité, la relation dans les échanges que nous avons eu et l'estime de soi dans la satisfaction de ses productions qu'il a désiré emporter. Alain a surtout atteint son objectif qui s'est affirmé par cette formation de jockey. La difficulté majeure de ce module est la courte durée de placement et les absences.

II.D. La synthèse et le bilan peuvent permettre de mieux accompagner et orienter les jeunes.

II.D.1. La synthèse de groupe que je peux faire pour ces jeunes, est difficile et multifactorielle, en raison de leur instabilité et de leur manque d'assiduité.

- L'opposition systématique manifeste le rejet de l'adulte.

Ces jeunes n'ont pas trouvé chez leurs parents ou dans leur environnement d'adultes les éléments qu'ils espèrent. Ils ont malheureusement vécus des situations difficiles et même intolérables parfois. Ils n'arrivent pas à s'imaginer leur vie d'adultes à travers eux. Leur redonner confiance en leur avenir, avec des exemples d'adultes compréhensifs, attentifs, cohérent, modélisant et cadrant, est fondamental.

- Et les fugues montrent un désir d'une autre société.

A travers le rejet de l'adulte, les jeunes rejettent la société toute entière. Ils manifestent qu'ils veulent vivre autre chose dans ce monde qu'ils trouvent injuste et dangereux. Ce besoin de distance avec la structure de la P.J.J.* pénalise considérablement l'aide éducative, psychologique, social et art-thérapeutique qui leur est apportée. Cette fuite est peut-être un appel déguisé pour que les adultes leur proposent un autre modèle de société ?

- Mais les mutations de structure en structure n'arrangent pas les choses.

Les délits, comme la casse, le vol, la violence, commis par les jeunes favorisent un autre placement plus répressif qui va renforcer leur exclusion et rendre difficile l'observation en atelier d'art-thérapie.

- Or l'alcool et le cannabis aggravent leur cas.

Ces psychostimulants développent chez ces jeunes une agressivité et une indisponibilité de travail avec eux. Ils ne sont plus vraiment eux-mêmes et pensent qu'ils vont faire une meilleure œuvre s'ils sont sous l'effet de stupéfiant. Par contre cette fuite favorise la possibilité de parler de leur dépendance et de la considération qu'ils peuvent en avoir.

- La peur et l'angoisse trahissent leur besoin de sécurité.

Ma remarque principale ; c'est la peur ! Cette peur qui génère l'angoisse. Tous ces enfants ont manqué d'attention, de respect et d'amour et manifestent cette angoisse d'une façon extrême parfois à travers des comportements à risque. Mais en atelier, ce

sont des adolescents qui sont comme des enfants ayant plusieurs années de retard affectif et/ou mental.

II.D.2. Le bilan de groupe que je peux faire, pour voir si l'objectif a été atteint est difficile, variable et multifactoriel.

- Le nombre de jeunes, qui peut aller jusqu'à treize dans un atelier d'Art-thérapie, est une difficulté majeure.

En effet, le nombre important de jeunes rend l'action thérapeutique difficile. Par contre elle ouvre une porte sur un accueil qui peut se révéler comme un terrain pour un travail thérapeutique réel et efficace.

Les objectifs sont difficiles à tenir, car l'observation en atelier de groupe est délicate et peu précise. Ce sont des patients qui ont besoin d'une attention constante pour chacun. Ce type d'atelier révèle que certains patients ont besoin d'un suivi en atelier individuel.

- Mais l'atelier d'Art-thérapie est un lieu de repos pour ces adolescents.

Malgré tout ces aspects négatifs, beaucoup de jeunes viennent se réfugier dans l'atelier pour être tranquille. C'est un lieu où ils recherchent la sécurité qui apaise momentanément leurs peurs. Ils aiment avoir un lieu à eux où ils peuvent prendre du temps pour eux et prendre soin d'eux.

- Or l'implication des jeunes s'opère par la confiance en l'Art-thérapeute.

Cette confiance ne s'établit que dans le temps, c'est pour cela que la permanence de l'atelier est nécessaire. Cette confiance en l'Art-thérapeute est une ouverture sur la confiance en l'adulte. Elle se réalise grâce au secret respecté, la considération en la personne du patient et l'écoute de ses propos et de son Être. Cette confiance naissante engendre une acceptation du cadre et des règles parce qu'elles ont alors un sens.

- Et l'estime de soi des adolescents peut se restaurer par leurs productions.

Les productions réalisées ont un impact positif et constructeur sur leurs personnalités. La beauté de leurs œuvres révèle leurs beautés intérieures, ainsi que tout leur vécu passé et présent. Ce ne sont plus les mauvais, les méchants, les inutiles, des personnes qu'il faut rejeter, punir et incarcérer. Leurs productions, leurs vies, d'un coup, ont du sens. Ils peuvent donc entrevoir, envisager peut-être un avenir dans cette société qui les accepte.

III. TROISIEME PARTIE

III.A. Le métier de l'art-thérapeute peut être une interface thérapeutique catalysant le soin médical et l'aide éducative et sociale par l'Art.

III.A.1. Les troubles psychopathiques de l'adolescent ne sont pas automatiquement pathologiques.

- Les jeunes peuvent avoir une structure psychopathique*.

Nous connaissons différents types de personnalités comme le paranoïaque*. Pour étiqueter le psychopathe le DSM-IV-TR1* utilise le terme de personnalité antisociale et CIM 10* utilise le terme de personnalité dyssociale. Il s'agit d'un trouble de la personnalité comportant des troubles du comportement avec attitude agressive et antisociale, délinquance et non respect des lois et de la morale. Ce sont des sujets impulsifs dont les passions sont à assouvir immédiatement de façon plus ou moins violente. Ils ne sont pas conscients de leur anxiété ou leur dépression. Ils sont fragiles, instables, bagarreurs, rétifs et désobéissants.

Si l'adolescent n'est pas « malade », il est pourtant vrai que ces jeunes expriment un profond mal-être. La psychopathologie est tellement vaste qu'elle regroupe une quantité de pathologies. Sigmund FREUD lui-même s'est penché sur le sujet en s'intéressant à la vie quotidienne de personnes en bonne santé dans son livre « la psychopathologie de la vie quotidienne ». On pourrait en conclure que les pathologies qui s'expriment par l'adolescence délinquante sont en elle-même une pathologie manifestant, un manque, une blessure, un traumatisme dont les actes délinquants en sont les symptômes. Nous pourrions en conclure que cette pathologie existe belle et bien et que nous avons à la prendre en compte en tant que telle et non la dénier. Cette pathologie ancienne et nouvelle à la fois est un enfermement et une exclusion regroupant les jeunes qui n'arrivent pas à se distancer de leur histoire de vie. Cette psychopathologie qui provoque des dégradations physiologiques, psychiques et sociales n'interpelle notre société que par ses désagréments. Nous en soignons la conséquence mais pas l'origine.

- Mais les jeunes sont aussi dans une phase de construction psychique.

La personnalité du psychopathe se construit très tôt et est à plein régime à l'adolescence. Cette construction psychique est liée à l'environnement familial et social. Cela implique que l'environnement a une certaine toxicité pour ces enfants là pendant leur formation, leur construction mentale. On peut donc en conclure que ces jeunes ont réellement une maladie mentale décrite dans « Psychiatrie » de J.D. GUELFY (p. 392 à 399).

Pourtant cette construction mentale n'est pas achevée complètement à l'adolescence, il est donc encore possible de les rééduquer pour que leur comportement et leur personnalité soit réorientées. Rien n'est encore définitivement fixé, tout peut encore se modifier.

Ces actes délictueux sont l'expression de l'adolescent qui souffre du manquement et du rejet de ses proches et de la société par l'exclusion sociale. Il ressent cela comme une trahison et un abandon. Il attend plutôt une écoute à cette interrogation qu'il lance au monde des adultes, à la société et en particulier à ses parents.

III.A.2. Et l'éducation ainsi que les parents sont générateurs de troubles.

- Les parents peuvent être une source d'équilibre et d'amour.

Les parents plantent en nous des graines mentales et émotionnelles qui se développent en même temps que nous. Les familles qui sèment des graines d'amour, de respect et d'indépendance favorisent un épanouissement complet de leur enfant. Tous les

moments que les parents passent avec leur enfant à apprendre, à jouer et à parler développent un enrichissement intellectuel, artistique, imaginatif et verbal sans pareil. Mais ce qui est le plus spécifique chez les parents et qui ne peut pas être donné par un éducateur, c'est l'amour ! Cet enseignement de la tendresse et de l'amour éveille chez l'enfant le sentiment de sécurité et de quiétude. Ce type d'éducation ouvre l'enfant à la confiance en lui-même et dans les autres et lui donne une belle image de lui-même. Ainsi considéré en tant que personne et se sachant aimée, il trouve sa place naturellement dans une société qu'il perçoit comme bonne où son identité peut s'épanouir.

- Mais les parents peuvent aussi être une source de déséquilibre.

Comme le dit la chanson de Maxime le Forestier : « Né quelque part », on ne choisit pas ses parents, sa famille ou même l'endroit. Nous naissons tous quelque part et pas forcément avec les mêmes droits et les mêmes attentions. Ce qui est sûr, c'est que ce que nous vivons laisse des traces et des repères plus ou moins fiables. Les parents peuvent aussi semer des graines de peur, d'assujettissement et de culpabilité. A l'adolescence, ces graines se sont transformées en mauvaises herbes qui portent préjudice aux relations, à l'orientation professionnelle, à l'intégration sociale et à la vie amoureuse. Elles ébranlent la confiance en soi et minent l'amour propre.

Tous les parents s'emportent contre leurs enfants et font preuve d'autorité exagérée par moment. Même si cela n'est pas une habitude, ils leurs arrivent de donner une fessée occasionnellement. Ces défaillances n'en font pas pour autant des Êtres cruels ou incapables. Ce sont des Êtres humains dont les colères occasionnelles traduisent leurs faiblesses humaines ; l'humain est faillible !

Mais les parents qui sont toxiques pour leur enfant ont un comportement négatif persistant, ils veulent dominer la vie de leur enfant. Ce sont des parents qui font souffrir leur enfant moralement, physiquement, psychiquement, émotionnellement. Ils sont eux-mêmes très perturbés et occasionnent des dommages émotionnels chez l'enfant qui grandissent avec lui. Cela a des répercussions dans sa vie d'adolescent et d'adulte.

Les violences sexuelles causent des dommages émotionnels considérables.

Ces adolescents ont souvent été battus quand ils étaient petits, ou laissé trop souvent seuls, ou abusés sexuellement, considérés comme idiots, surprotégés ou accablés de culpabilités. Ils manifestent presque toujours tous des symptômes similaires comme un amour propre blessé, une tendance à un comportement destructeur, ils se considèrent sans valeur, nuls, sans aucunes capacités, et ne se sentent pas digne d'être aimé.

Ces sentiments, conscients ou non, compromettent l'élaboration d'une image positive d'eux même, un manque de confiance et d'estime de soi qui contaminent leurs vies.

III.A.3. Car l'éducation pour devenir parent n'est pas prévue.

- La Protection Judiciaire de la Jeunesse éduque les adolescents à être des adultes autonomes et responsables de leurs actes.

Lorsque l'éducation parentale est défaillante ou que l'environnement est défavorable pour la vie de l'enfant, celui-ci peut être placé à la Protection Judiciaire de la Jeunesse par le juge des enfants. Celle-ci essaie de redonner des repères, une éducation sociale afin qu'ils soient capables de vivre au sein d'un groupe en bonne harmonie, La P.J.J.* a un rôle éducatif afin que les jeunes acceptent et respectent les lois en vigueur promulguées en France. Elle prépare pour une insertion professionnelle en les remettants à un rythme horaire régulier par les levés, les repas, le travail en atelier ou dans une formation qualifiante. Ou, tout simplement, elle prépare à un retour à l'enseignement scolaire lorsqu'ils ont moins de 16 ans. La P.J.J.* a aussi la charge d'un suivi ou d'une obligation médicale si le jeune manifeste des symptômes le

nécessitant. Elle les aide à devenir plus autonomes tout en cultivant le lien familial, et les responsabilise de leurs actes.

- Mais les parents sont les seuls à éveiller l'affectivité.

Si La P.J.J.* palie à une certaine défaillance parentale, elle ne peut apporter au jeune l'affection et l'amour que peut prodiguer des parents. Elle ne peut pas s'attribuer ce rôle si particulier de géniteur ou de parent adoptif. C'est simplement suppléer sans se substituer à la paternité ou la maternité. Seuls les parents sont investis de ce rôle si important pour l'équilibre affectif du jeune adolescent. Ces adolescents savent par ailleurs très bien le rappeler aux éducateurs le cas échéant.

Il est évident que si les parents qui n'ont aucun geste de tendresse, et ne manifestent pas leur amour, leur enfant en souffrira toute sa vie et peut se réfugier dans une déviance comme la violence qu'il identifiera à l'amour. S'il a été violenté, abusé ou subissant le comportement d'un parent ayant une addiction telle que l'alcool, le sexe ou les psychostimulants, il risque de reproduire ce comportement.

- Or, si l'éducation scolaire développe la connaissance, elle peut aussi éduquer pour devenir parent.

Le système éducatif scolaire classique permet aux enfants d'acquérir une connaissance qui les ouvre à une autonomie de penser et d'agir dans la société d'adultes. C'est-à-dire de connaître les lois et d'être de bons citoyens remplissant leurs devoirs de citoyens et d'adultes. Or nous pouvons aisément remarquer, grâce aux médias que le comportement des adultes ne correspond pas forcément à l'idéal requis pour vivre en société. Ceci tend à montrer qu'il y a une distorsion entre l'enseignement et l'utilisation de cet enseignement. On peut ainsi en déduire qu'il y a plusieurs sources incitant les comportements ; les défaillances éducatives parentales qu'ils ont pu recevoir, l'environnement social, le vécu et d'autre part la personnalité propre à chacun. Une question s'impose à moi ! Sans éluder les deux autres sources, est ce que l'enseignement parental et la personnalité ont un lien commun ?

Par ailleurs, les parents sont-ils éduquer pour devenir parents eux même et éduquer convenablement leurs enfants pour leur épanouissement, mais aussi pour respecter les règles et les normes de la société dans laquelle ils vivent ? Connaissent-ils le fonctionnement physiologique, psychologique et affectif de leur futur enfant ? Si l'éducation nationale peut enseigner une connaissance intellectuelle et donner un enseignement technique, elle peut aussi enseigner les connaissances liées à l'enfant et l'attitude adéquate à avoir en tant que parent. Donc, pourquoi cette lacune ?

On peut dire que l'éducation nationale n'a pas pour rôle ce type d'enseignement et qu'il en revient aux parents de le faire ! Dans ce cas, on peut se poser la question de l'éducation civique en classe et la demande aux professeurs de faire de l'éducation en plus de l'enseignement ?

- Et si l'éducation est l'affaire de toute une société, elle peut éradiquer en grande partie la délinquance.

Si je reprends la question du lien entre l'enseignement pour être parent et la personnalité de l'enfant. Est-ce que cette personnalité ne découle pas de l'éducation que les parents ont pu donner à leur enfant ? Cet enfant risque d'être lui-même parent à son tour ? Rappelons que le traité des droits de l'enfant a été ratifié.

La Convention relative aux droits de l'enfant (aussi appelée Convention internationale des droits de l'enfant : CIDE*) est un traité international rédigé sous l'égide de l'ONU en 1990 dans le but de reconnaître et protéger les droits spécifiques des enfants. Dans ce texte, il est bien spécifié que tout doit être fait pour la protection, le développement et l'épanouissement de l'enfant. Cette protection de l'enfant est prévue pendant sa vie

d'enfant, mais elle doit ouvrir sur ses responsabilités et ses devoirs de sa vie d'adulte épanouie. Il s'agit d'intérioriser, de digérer la loi de la société.

Mais, on peut dire aussi qu'il y a l'influence du milieu social qui entre en jeu et le vécu au sein de celui-ci ! Que ce n'est pas la faute des parents mais de la société qui les pervertit. Ceci manifeste que c'est la société toute entière qui est concernée, c'est-à-dire que c'est à chacun de nous que revient la responsabilité d'avoir un comportement et une connaissance adéquate. Cet apprentissage a un rôle extrêmement important et doit être acquis par tous. C'est de « santé publique » qu'il s'agit ! C'est donc une décision d'état qu'il convient de prendre, avec une réelle volonté politique pour que cette formation se mette en place et un désir commun pour que chaque personne prenne ses responsabilités. Alors peut-être que la délinquance diminuera et peut être disparaîtra en majeure partie !

III.A.4. La société peut favoriser l'exclusion qui n'est pas une fatalité.

- L'élitisme, la course à l'argent et au pouvoir créent des exclus.

Il est reproché aux adolescents d'avoir des pulsions qu'ils désirent assouvir avec plus ou moins de violence. Est-ce que l'élitisme n'est pas violent lorsqu'il élimine les autres en les considérant comme moins bon, mauvais ou comme déchet ? Est-ce que la course à l'argent n'est pas violente lorsqu'elle exploite ou met en péril une majorité de personnes ? Et est-ce que les personnes qui ont le pouvoir ne sont-elles pas violentes lorsqu'elles asservissent ou cherchent à dominer un peuple, une famille, les employés d'une entreprise ? Pourtant ces personnes là ne sont pas exclues, rejetées ou rééduquées !

Dans ces cas, si je réponds oui, il y a forcément exclusion des personnes éliminées, exploitées ou asservies !

Si je réponds non, cela veut dire que c'est la loi du plus fort, la loi de la jungle ! Alors sommes-nous une société civilisée ou de sauvages ?

- Et les jeunes délinquants sont souvent des exclus de leurs propres familles.

La première hypothèse suppose que tous les jeunes délinquants sont systématiquement rejetés de leurs familles, parce qu'ils sont devenus insupportables, odieux, ingérables. Il faut les exclure ou les donner à des organismes d'état pour qu'il s'en charge. Par conséquent le jeune est responsable de son exclusion. Il se peut même qu'il s'exclut lui-même pour se punir par culpabilité d'être mauvais.

La deuxième hypothèse est peut-être qu'il s'agit d'une démission des parents, d'une incapacité ou le résultat d'une éducation parentale destructrice.

Il s'agit là d'une responsabilité parentale majeure !

Mais sont-ils vraiment responsables ? Ou reproduisent-ils une éducation défailante de générations précédentes ? L'état est-il responsable ? La remise en question est-elle faite ?

- Or ces jeunes ne veulent pas du monde adulte proposé par leurs parents.

Lorsque nous sommes très jeunes, nos parents sont comme des dieux, ils représentent tout pour nous. Sans eux, nous n'aurions ni amour, ni protection, ni abri, ni nourriture, et nous éprouverions une terreur perpétuelle, sachant que nous serions incapables de survivre seuls, sans ces tout puissants bienfaiteurs qui pourvoient à tous nos besoins. N'ayant rien ni personne à les comparer, nous supposons qu'ils sont des parents parfaits. Ils sont des remparts qui nous protègent du monde. Tant que nous croyons que nos parents sont parfaits, nous nous sentons en sécurité.

Au cours de nos 3 premières années, nous constituons notre identité propre, pour affirmer notre volonté personnelle.

Les jeunes placés à l'E.P.E.* de la P.J.J.* rejettent le modèle imparfait de société proposé par leurs parents qui sont eux-mêmes une mini société. Non seulement ils sont

dans la prise de conscience que leurs parents ne correspondent pas à l'idéal qu'ils s'étaient forgés. Mais c'est aussi le rejet de toute cette éducation défailante et de tous les abus qu'ils ont subis.

Ces jeunes veulent peut-être, à contrario, proposer une autre société, ou tout au moins un questionnement sur cette société qu'ils ne comprennent pas bien et qu'ils veulent remettre en question. Sommes-nous prêts à les écouter ?

- Mais les adolescents désirent l'amour, l'autorité, l'estime et la confiance de leurs parents.

Bien sûr il y a le rejet des parents et de leur société, mais ce qu'ils cherchent d'abord ; c'est leur amour qui les équilibre, leur autorité qui les rassure, leur estime qui les fait exister en tant qu'Être humain et leur confiance qui les pacifie dans leurs projets et leurs actions. Lorsque les parents ont donné tous ces aspects là, l'adolescent est serein en lui-même, pour lui-même et par lui-même. L'adolescent est l'œuvre d'une éducation, il est une œuvre, un chef-d'œuvre !

L'autre option est de dire que l'adolescent n'a besoin, pour vivre en société, que de connaître les règles et les normes de la société dans laquelle il vit. Il lui suffit d'avoir une parfaite connaissance de son métier et que par la reconnaissance de ses pairs cela suffit à son épanouissement. L'humanité ne serait alors qu'une question de capacité professionnelles et de reconnaissance.

III.A.5. L'art-thérapie peut apporter un regard nouveau sur le monde et l'adolescent.

- A la connaissance du monde extérieur, l'art-thérapie peut y révéler une présence.

Pour tous ces enfants devenus adolescents qui ont connu un père ou une mère violente, alcoolique, pédophile ou simplement absent, ont senti les coups, entendu les cris et les insultes, vu le délabrement de leurs parents, les gestes obscènes ou simplement le vide parental. Ils ont perçu l'extérieur comme inconsistant, insipide, dangereux, sale et vil. Ce regard extérieur identifie ses parents comme mauvais, pervers, sadiques et incompetents. Et ils pensent que le monde des autres adultes est identique. D'une certaine manière ; ce regard est juste !

Mais ce regard, voyant l'extériorité, l'enveloppe, la gangue, ne voient plus ou pas qu'il y a une personne à l'intérieur, un Être sensible qui lui-même a été souvent blessé, abusé, humilié, ou diminué.

Le jeune perçoit et prend connaissance des personnes que sont ses parents avec ses sens et s'en fait une idée. L'idée qu'il a conçue n'est pas ce qu'ils sont forcément. L'Art-thérapie peut faire découvrir que la peinture, exécutée par l'adolescent, représentant un personnage, n'est pas le personnage pour autant. Et que l'apparence n'est pas l'être. Et donc que le corps d'une personne, que le délinquant agresse, abrite un Être humain sensible. De même, les parents de l'adolescent sont des Êtres sensibles différents de ce qu'il a pu observer.

- Et l'art-thérapie peut apporter, à la médecine, de l'humanité.

La médecine soigne le corps et l'esprit des patients d'une façon la plus objective possible pour être le plus concret et le plus professionnel possible. Mais la connaissance et l'efficacité ne suffisent pas. La technique, qui est de plus en plus poussée, peut faire oublier toute la subjectivité de la personne.

Après un certain nombre d'années, la routine peut s'installer et le soignant peut travailler plus le corps matière que sur un Être humain.

Dans cette idée de la perception de l'Être intérieur des choses et des individus, l'Art-thérapie peut aider à restaurer cette humanité oubliée ou non perçue. Le malade peut alors passer d'objet à sujet participant à son soin et donc sa guérison.

- Car l'art-thérapie peut faire rejaillir une qualité de vie, dans ce monde de rentabilité.

Aujourd'hui, le fonctionnement de la société est basé sur la rentabilité et l'argent, la compétition, l'élitisme, la ségrégation, le pouvoir et la domination. C'est donc le plus fort et le plus malin qui arrive à faire sa place dans la société. Ceci démontre que les exclus font partie intégrante de la société. Ce qui peut paraître logique lorsque l'on parle de la loi de la vie, de la sélection naturelle, ou de la loi de la jungle.

Mais la sélection naturelle des temps préhistoriques est quelque peu éloignée, archaïque, obsolète. Nous sommes des Êtres humains capables d'avoir une réflexion sur nous-mêmes, donc de nous penser. De penser que nous avons besoin de celui qui nous soigne et donc que sa personne est importante. Mais on peut constater, que lui aussi a besoin de nous, ne serait-ce en tant que soignant. Ceci nous démontre que ce ne sont pas que deux corps qui se parlent, mais deux esprits qui se rencontrent. L'Art-thérapeute qui rencontre un jeune en tant qu'Être humain, sera perçu lui-même dans son humanité. Cette prise de conscience, cette rencontre vivifie la force vitale du patient, son envie de vivre et fait rejaillir une qualité de vie meilleure. C'est-à-dire une meilleure perception de lui et de la place qu'il occupe dans son existence au sein des autres.

- Donc, l'art-thérapie peut redonner une identité face à la dépersonnalisation galopante de notre société moderne.

On pourrait dire que la dépersonnalisation est inévitable du fait de la rapidité à laquelle la société évolue et que l'on ne peut pas faire cas de tout le monde isolément. La concurrence et la performance nous pousse à toujours faire mieux et vite. Les personnes sont des numéros, un maillon de la chaîne comme en usine et beaucoup s'en accommodent prétextant que ce qu'ils viennent chercher, c'est le salaire et/ou un poste valorisant !

Mais que se passe-t-il lorsque l'on est licencié ? La vie basée sur le salaire ou la place n'a plus de sens. Sans ces deux aspirations, l'employé n'a plus d'identité. Son identité c'est ce qui va caractériser sa personne parmi tous les autres individus. Pour le jeune délinquant, c'est bien l'identité qui est défectueuse. Il n'est donc personne, puisque la personne est un sujet à part entière. Il ne peut donc être sujet de la société et encore moins sujet de lui-même.

L'Art-thérapie peut rendre sujet de lui-même l'adolescent en lui montrant que ce qu'il produit est unique et que personne ne le produira à sa place, que ce qu'il exprime représente toute sa richesse intérieure, c'est-à-dire son état de sujet !

La comparaison que je peux faire entre la définition de la psychopathologie et les jeunes rencontrés sur le terrain est d'une différence majeure. Je constate que les jeunes manifestent bien les symptômes correspondants à cet étiquetage, mais on ne fait pas la différence entre un adolescent et un adulte dont le comportement est similaire. En effet, l'adolescent est en pleine construction psychique et la maladie n'est généralement pas encore définitivement fixée. Le malade est moins l'adolescent, que le système dans lequel il vit. On soigne les conséquences de la répression par la rééducation ou l'enfermement, mais on ne soigne pas les causes !

III.B. L'éducateur et l'art-thérapeute exercent des métiers différents.

III.B.1. L'éducateur éduque et/ou anime la vie du jeune.

- L'éducateur est un professionnel de l'éducation, du judiciaire et du social.

L'éducateur est chargé de prendre en charge l'adolescent qui lui est confié pour lui redonner des repères correspondant à notre société, gérer ses instabilités comportementales et de le réinsérer dans cette société.

L'éducateur est formé pour éduquer le jeune déstabilisé, de l'aider dans ses démarches et le représenter devant la justice, de le soutenir dans ses démarches sociales, scolaires ou professionnelles.

- Et l'éducateur utilise l'art dans son principe éducatif.

Lorsque l'éducateur utilise l'Art, c'est pour donner une connaissance ou occuper le jeune adolescent par une activité. Il s'agit d'un programme !

- Or l'éducateur présente et impose le projet au jeune.

Lorsque l'éducateur anime un atelier, il prépare ce projet, prépare un planning avec la liste des jeunes qui devront venir. C'est une activité obligatoire

- Car la production du jeune doit avoir un résultat.

Le projet une fois établi, le résultat doit être probant. L'éducateur doit le justifier par rapport à la demande financière qu'il a faite auprès de la direction territoriale.

- L'éducateur travaille sur le savoir-faire d'un individu.

L'éducateur envoie le jeune en atelier dans le but d'apprendre et de réaliser des objets finis, que ce soit en bois (menuiserie), en métal (métallerie, chaudronnerie), etc.

- Et l'éducateur s'attache au récit des événements.

L'éducateur prend connaissance de toute l'histoire du jeune, note tout ce qui se passe dans sa vie au foyer sur un cahier de liaison afin de répondre à son évolution, écrire les synthèses, gérer les mutations vers d'autres centres, les procès ou les formations.

- Car l'éducateur recherche des résultats visibles.

L'éducateur recherche des résultats quantifiables tant pour les institutions que pour le jeune lui-même.

- L'éducateur travaille sur l'insertion sociale.

L'éducateur cherche tous les moyens pour que le jeune s'insère à nouveau dans le milieu scolaire le plus adapté ou la vie active et professionnelle.

- Donc l'éducateur travaille avec ce qui va mal chez le jeune.

L'éducateur essaie de corriger ce qui est défaillant dans le comportement du jeune et recherche des solutions éducatives, judiciaires, sociales, et médicales le cas échéant.

- Et l'éducateur développe le sens de la loi et l'aptitude à s'insérer dans la société.

L'éducateur enseigne les risques encourus à chaque action ou activité illégale du jeune. Il lui rappelle la loi et les procédures judiciaires. Il lui enseigne comment trouver un stage ou l'aide à rechercher une formation.

III.B.2. Et l'art-thérapeute exerce une action Artistique et thérapeutique dans la vie du jeune délinquant.

- L'art-thérapeute est un professionnel de l'expression, la communication et la relation.

L'Art-thérapeute fait émerger l'expression artistique latente ou existante, une communication et une relation par l'intermédiaire de l'Art à des fins thérapeutiques.

- L'art-thérapeute est un professionnel de l'art et du médical.

L'art-thérapeute est un artiste qui a une connaissance et une expérience dans sa discipline artistique, il a une formation médicale sanctionnée par diplôme universitaire.

- Et l'art-thérapeute utilise l'art dans son principe esthétique et dans son potentiel artistique.

L'art-thérapeute utilise l'Art dont le potentiel est orienté vers l'esthétique pour que la beauté rayonne et émeut le patient afin qu'il ressente un mieux-être si ce n'est un bien-être.

- Or, en art-thérapie, c'est le patient qui décide de son thème.

L'art-thérapeute n'impose pas le thème que le patient va réaliser. Il échange avec lui sur une proposition qui peut être de part et d'autre, ou il suscite le désir de celui-ci.

- Car, en art-thérapie, la production n'a pas d'obligation de résultats.

L'art-thérapeute ne cherche pas que le patient acquière une technique artistique en vue de faire une œuvre d'Art. Le résultat est ce que le patient en fera. Il n'est pas soumis à la concurrence ni à la performance.

- L'art-thérapeute travaille sur le savoir-être d'une personne humaine.

L'art-thérapeute œuvre pour la valorisation et l'extériorisation de l'intériorité de la personne, son identité, l'empreinte qu'il peut laisser dans son œuvre.

- Et l'art-thérapeute travaille le ressenti, l'émotion du patient.

L'art-thérapeute cherche l'expression des émotions, des sensations, des perceptions et des intuitions du patient. Tout ce qu'il va ressentir et exprimer dans sa production.

- Car l'art-thérapeute cherche l'indicible, l'invisible de la personne.

L'art-thérapeute va à l'essentiel pour essayer de rejoindre l'Être intérieur du patient, pour regarder derrière le masque sociétal, l'intime vérité de celui-ci. Non pas par voyeurisme mais pour rencontrer l'Être humain véritable, celui que l'on ne voit pas, le sensible, le vulnérable, l'enfant !

- L'art-thérapeute travaille l'intégration sociale et le bien-être.

L'art-thérapeute travaille l'intégration plutôt que l'insertion. Car il s'agit d'accepter les règles, les lois de la société et non de les subir. L'insertion, c'est mettre entre deux, l'intégration c'est être dedans.

- Donc l'art-thérapeute travaille avec ce qui va bien chez le jeune.

L'art-thérapeute va chercher les éléments positifs du jeune sur lesquels il peut s'appuyer pour qu'il reprenne confiance en lui et avoir un regard nouveau et positif sur sa personne.

- Et l'art-thérapeute développe ou restaure l'estime, la confiance et l'affirmation de soi.

L'art-thérapeute ayant trouvé ces éléments positifs, va favoriser le développement pour que le patient puisse refaire surface de sa dévalorisation, sa dépersonnalisation et prendre en compte son existence en étant plus sûre de lui. Sa personnalité peut alors se développer !

III.B.3. Le tableau comparatif montre les différences entre ces deux spécialités.

ART-THERAPEUTE	EDUCATEUR
Il est thérapeute pour l'expression, la communication, la relation	Il éduque, c'est un animateur
L'art est utilisé dans son principe thérapeutique	L'art est utilisé dans son principe éducatif
Il a une pratique professionnelle d'une ou plusieurs techniques artistiques	Il peut pratiquer une ou plusieurs techniques artistiques
Il a une connaissance Artistique et médicale	Il a une connaissance éducative, juridique, judiciaire et sociale
Il a une connaissance philosophique et psychologique	Il a une connaissance philosophique et psychologique
Il a une connaissance philosophique et historique de l'art	Aucune
La production n'a pas d'obligation de résultat	La production se doit d'avoir un résultat
C'est le patient qui décide de son thème	C'est l'éducateur qui présente et impose le projet
Il travaille dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire	Il travaille dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire
Le patient choisit la technique Artistique et les outils qu'il va utiliser	L'éducateur impose la matière de l'activité suivant un planning défini
Il travaille sur le savoir être	Il travaille sur le savoir faire
Il travaille sur le ressenti	Il travaille sur la capacité à faire
Il travaille sur l'être humain	Il travaille sur l'individu
Il travaille sur le vécu des événements	Il travaille sur le récit des événements
Il observe et analyse les mécanismes du comportement	Il observe et analyse le comportement
Il cherche l'essence des choses, l'indicible, l'invisible	Il cherche les choses visibles, le concret
Il travaille l'intégration sociale	Il travaille l'insertion sociale
Il travaille le bien être	Il travaille le devoir et la loi
Il travaille l'attitude de l'être intérieur	Il travaille l'attitude acceptable en société
Il travaille l'estime, la confiance et l'affirmation de soi	
Il travaille avec ce qui va bien	Il travaille sur ce qui est défaillant

III.C. L'art-thérapie peut avoir sa place dans ce milieu d'adolescents délinquants.

III.C.1. L'art-thérapie peut permettre l'appivoisement du jeune.

Les adolescents placés à l'E.P.E.* sont en rejet de l'adulte et de la société qu'il représente. Il est donc difficile de les faire sortir de cette défiance. La première démarche pour l'Art-thérapeute est sans aucun doute l'appivoisement. C'est de jouer au babyfoot, regarder un voyage de fourmis, manger avec eux ou simplement les accueillir à l'atelier sans attente particulière autre que celles-ci. Puis le laisser lire une B.D., observer ce qui se passe. Puis, peut-être proposer...

III.C.2. Et l'art-thérapie peut restaurer chez l'adolescent la confiance en l'adulte.

Une seconde phase importante est la mise en confiance. Elle peut se traduire par le questionnement du jeune sur la technique employée, s'il faut savoir dessiner pour faire partie de cet atelier, si ce qui se dit sera rapporté aux éducateurs, pourquoi je viens là, ou si je suis psychiatre ou psychologue ? Ce sont toutes ces inquiétudes que le jeune va exprimer. Il y a donc toutes ces notions de capacités, de secret, de savoir s'il va être analysé dans ses propos, obligé de parler ou de venir, d'être contraint de faire des choses sur des sujets imposés ! La confiance ne s'établit que dans la durée, au fur et à mesure des séances, du secret et du respect.

III.C.3. Car, grâce à l'art-thérapie le jeune peut se reconstruire.

Une fois qu'ils savent qu'ils sont libres de venir ou pas, qu'ils ne sont pas obligés de parler et de parler d'eux en particulier, que l'on va faire des choses esthétiques sans pour autant être des artistes, que la thérapie c'est prendre soin de soi, c'est cajoler le petit enfant qui est en eux, le jeune peut commencer à se détendre. Il sait qu'il a un lieu de respiration par rapport aux contraintes éducatives, aux contrôles judiciaires et aux difficultés du groupe d'adolescents qu'ils n'ont pas choisis. C'est alors seulement qu'ils vont s'investir dans une production qui parfois sera entrecoupée à cause de leur instabilité et de tous les changements possibles. Mais ils vont pouvoir s'exprimer sans les mots, car ceux-ci sont incisifs, accusateurs, culpabilisants, ils ne sont pas neutres comme les arts et particulièrement les arts plastiques qui portent en eux-mêmes un message sans mot. On débouche alors dans l'espace du possible où ces jeunes vont pouvoir extérioriser tout leur potentiel imaginaire, sensible, esthétique, organisationnel, ... qui va leur permettre de retrouver une meilleure image d'eux-mêmes, d'avoir plus confiance en eux à travers leurs résultats et donc de continuer la construction de leurs personnalités.

III.C.4. Or c'est avec toute l'équipe pluridisciplinaire que la construction et l'insertion sera opérante.

Mais le résultat de ce travail n'est pleinement opérant que si l'Art-thérapeute travaille avec les éducateurs, la psychologue, le cuisinier, etc.

Il est très important que les jeunes voient une cohérence de l'ensemble des adultes de l'équipe éducative. L'échange au sein de l'équipe est essentiel, ainsi nous constatons que l'observation de chaque membre arrive à se rejoindre et se compléter.

III.C.5. L'art-thérapie est une interface entre les diverses spécialités qu'elles soient médicale, sociale ou éducative.

L'Art-thérapie est entre l'éducateur et le jeune, le psychologue et le jeune, le soin médical et le jeune. Car cet adolescent peut très bien refuser de faire ce que demande l'éducateur, comme refuser de parler à la psychologue ou bien refuser les soins. Cette interface qu'est l'Art-thérapie, apaise et stimule, donne envie d'être auteur de sa vie. C'est le moteur qui stimule les mécanismes qui permettent au jeune de se mouvoir.

III.C.6. Et l'art-thérapie est novatrice en suscitant des pistes nouvelles comme l'éducation parentale.

L'Art-thérapie développe ce qui est bon, ce qui est beau, ce qui va bien chez le patient. En conséquence, ce qui va mal ira mieux et plus rapidement avec l'aide des autres spécialités médicales et éducatives. Cette participation de l'Art-thérapie au sein de l'équipe, a une action unique sur l'expression, la communication, la relation et elle engendre une efficacité décuplée sur les traitements du patient.

Elle a une capacité à ouvrir d'autres pistes comme de susciter une formation, un enseignement pour la fonction de parent au sein du programme scolaire et périscolaire.

III.D. CONCLUSION :

III.D.1. L'éducation des adolescents et le soin pour les parents vivants peuvent changer le paysage de la société.

L'art-thérapie apporte ce qu'il manquait à la technicité médicale, sociale et éducative. Elle est l'interface entre l'art et la médecine, l'art et le social, l'art et l'éducation. Elle permet d'identifier la personne concernée, la rendre sujette de sa maladie ou de son mal être. Certains diront que nous ne sommes pas auteur de notre propre mal. D'autres diront que nous en sommes auteur, mais pas responsable. Ouvrir le livre familial montre que chaque famille possède son roman avec ses non dits, ses mensonges, ses abus, etc. Tout peut jouer sur chacune de nos vies. Nous pouvons mettre en place moult circonstances qui réitérent le passé de façon surprenante. Explorer les origines, les sources de nos comportements qui génèrent tellement de gestes enfouis dans notre inconscient, peut nous permettre d'en avoir quelques éléments de réponses.

Ce qui pose question dans cette psychopathologie des adolescents ; c'est moins la pathologie elle-même que l'éducation qu'ils ont pu recevoir. Il est évident que d'autres facteurs sont en jeu pour qu'un adolescent en arrive à avoir un comportement et des passages à l'acte sous forme de violence, de vols, de viols, ... Il est de nombreuses personnes qui ont des comportements similaires dans la vie de tous les jours et qui ne sont pas traitées de délinquants, condamnés ou mis en institution P.J.J.*.

Mais, je reste persuadé que l'éducation est à l'origine de la plupart des comportements humains. Que ce soit un homme qui cherche à amasser de l'argent durant sa vie révèle la peur du manque ou un président qui a besoin de « toute puissance » démontre que son adolescence n'est peut-être pas terminée. Il s'agit bien pourtant d'une éducation inachevée qui est devenue pathologique à l'âge adulte !

Une solution serait d'avoir une volonté politique d'éducation au sein du programme scolaire pour être parent.

La mise en place d'une campagne information et d'un financement pour des consultations afin de déceler les difficultés comportementales et psychologiques des parents en fonction, favoriserait un équilibre social plus rapide. Il s'agit bien d'une problématique transgénérationnelle à résoudre. Il y va de la santé publique.

III.D.2. Donc l'art-thérapie est non seulement nécessaire, mais indispensable pour une ré-humanisation.

Dans nos comportements humains de sociétés modernes, il y a quelque chose de sauvage, d'archaïque qui ne respecte pas, dès que c'est possible, les règles communément établies pour un bon fonctionnement. L'Être humain est différent de l'animal par le fait qu'il est capable de contrôler ses pulsions, ses instincts, ses envies. Si les pulsions sont trop fortes, c'est qu'il y a un problème d'éducation à l'origine. Ce comportement négatif persiste dans la vie familiale comme dans le monde du travail et associatif, où la concurrence, la compétition et l'agent font la loi. Il y a nécessité de redonner des éléments d'humanité. L'humanisation s'apprend en rejoignant ce qu'il y a de bon, de bien et de beau en nous ! En effet, les parents transmettent les règles de vie, le respect des choses et des êtres vivants, particulièrement des Êtres humains ainsi que l'amour.

III.D.3. Car c'est ma perception du monde extérieur qui me révèle à moi-même.

« Merleau-Ponty interroge l'univers de la perception et montre comment celle-ci est un processus actif par lequel la conscience s'ouvre au monde » (l'Art de Platon à Deleuze, p.163).

« Les phénomènes sont en rien illusoire : ils constituent le mode d'être de l'apparition d'un objet à la conscience du sujet. Cette manifestation phénoménale est la seule chose

qui soit sûre, le reste doit être mis entre parenthèses » (l'Art de Platon à Deleuze, p.162).

« Notre incarnation dans le monde en tant que sujet percevant physiquement le monde contribue à structurer l'objet perçu » (l'Art de Platon à Deleuze, p.162).

Si par mon incarnation en tant que sujet, je perçois par mes sens physiques un objet ou un Être humain, je me rends, par sa présence, réel. Ma perception de l'autre me renseigne sur ma propre existence et me donne une distance par rapport à lui. Je me sens alors différent de lui. Cet autre me paraît tout à coup extrêmement précieux et indispensable à ma vie, puisqu'il me révèle à moi-même !

III.D.4. Et la vie n'est pas autre chose que de se percevoir et se savoir vivant.

Si un objet nous interroge, par notre perception, sur son existence et donc la mienne, l'Être humain rencontré pousse plus loin l'investigation en m'interpelant, en me remettant en question. Il pénètre mon espace intérieur autant que je pénètre le sien. Je me sens alors interroger sur ma propre perception et c'est cet échange, cette communication, cette relation qui engendre la vie. Sans l'autre je ne suis rien, non seulement je n'existe pas, mais je ne vis pas non plus !

Alors se pose la question de la violence faite aux autres qui nous entourent ? Que ce soit les délinquants qui agressent, ou les parents qui soient violents, ou les hommes qui se battent et s'entretuent ; quelle en est la cause ?

Et bien, je crois que tout vient de la peur du manque et du manque lui-même ! Ce manque de nourriture, d'argent, de pouvoir, de sexe, de vie, du manque de nous-mêmes. C'est-à-dire la méconnaissance que nous sommes vivant !

Nous courrons après des quantités de protections pour protéger notre vie alors que nous existons ! Ne détruisons pas ceux qui nous rendent vivant !

III.D.5. Donc la question de la vie et de l'existence nous amène à réfléchir sur le sens de celles-ci.

Là, nous rejoignons la philosophie et la religion, où les questions existentielles se présentent. Ces questions sont ; d'où je viens ? Qui je suis ? Où je vais ?

Mais ma réflexion ci-dessus me démontre la différence entre exister et vivre.

En me rendant compte que je vis aujourd'hui et que j'existe au fond de moi, même si je meurs, je continue d'exister.

Et que si j'existe après ma mort, c'est que je demeure. Et si je demeure, il est probable que je peux exister avant mon incarnation, Cela veut dire aussi que j'existe en dehors de la vie terrestre, donc mon existence demeure ! Par conséquent cela signifie que j'étais, je suis et je serai ! Ainsi, la peur de la mort étant éliminée, l'équilibre peut se rétablir ainsi que les relations humaines perturbées !

L'Art-thérapie génère l'équilibre entre l'intérieur et l'extérieur de l'Être humain ! Elle est donc non seulement nécessaire mais indispensable au monde actuel.

TABLE DES GRAPHIQUES

Figure 1 : La mise en confiance	29
Figure 2 : Le cadre.....	29
Figure 3 : La relation.....	30
Figure 4 : L'estime de soi.....	30
Figure 5 : La confiance.....	34
Figure 6 : Le cadre.....	34
Figure 7 : Les capacités	35
Figure 8 : La présentation.....	35
Figure 9 : La relation	36
Figure 10 : L'estime de soi.....	36

BIBLIOGRAPHIE

- Livres :

- ALLENDY - R., CODET - H., EY Henry, LOEWENSTEIN - R., MINKOWSKI - E., ROBIN - G. : Les constitutions psychiques, éditions l'HARMATTAN
- ARISTOTE : traité de l'âme, éditions POCKET (Agora) traduit par Ingrid AURIOL
- AUBERT Lucien, ENYOUUMA Marcus, FALCON Nathalie, SOUBEYRAND Pascal : sciences humaines, (nouveaux cahiers de l'infirmière), édition MASSON
- BRAZELTON Thomas Berry : points forts de la naissance à trois ans, éditions Stock
- PERNOUD Laurence
- COTTEREAU Marie-José : soins infirmiers aux personnes atteintes de troubles psychiatriques, II. Prise en charge et diagnostics infirmiers, (nouveaux cahiers de l'infirmière), édition MASSON
- DEBRAY Quentin : psychiatrie, I. Syndromes et maladies (nouveaux cahiers de l'infirmière), édition MASSON
- FORESTIER Richard : Tout savoir sur l'Art occidental, éditions FAVRE
- FORESTIER Richard : Tout savoir sur l'Art-thérapie, 6^{ème} édition, éditions FAVRE
- FORWARD Susan : parents toxiques, éditions MARABOUT
- FREUD Sigmund : la psychopathologie de la vie quotidienne, éditions GALLIMARD
- FREUD Sigmund : malaise dans la civilisation, édition petite bibliothèque PAYOT-RIVAGES
- KANDINSKY Wassily : du spirituel dans l'Art, et dans la peinture en particulier, éditions DENOËL
- KANT Emmanuel : critique de la faculté de juger, édition GALLIMARD
- MERLEAU-PONTY Maurice : phénoménologie de la perception, éditions GALLIMARD
- MORANA Cyril – OUDIN Eric : L'Art de Platon à Deleuze, Editions EYROLLES
- PANOFSKY Erwin : l'œuvre d'Art et ses significations « essais sur les Arts visuels », Bibliothèque des sciences humaines, éditions GALLIMARD
- PLATON : le banquet, édition GF. FLAMMARION, traduit par Luc BRISSON
- SUDRES Jean-Luc : Soigner l'adolescent en Art-thérapie, éditions DUNOD
- WINNICOTT Donald W. : les objets transitionnels, éditions petite bibliothèque PAYOT-RIVAGES
- WINNICOTT Donald W. : jeu et réalité, éditions GALLIMARD

- Mémoires :

- MEM AT 2008 (3ex) 20 Nadège BRETEAU : une expérience d'Art-thérapie à dominante théâtre auprès d'adolescents délinquants accueillis en centre éducatif fermé.
- MEM AT 2005 : 22 Julie LE FUR : un atelier d'Art-thérapie à dominante peinture auprès d'adolescents souffrant de troubles du comportement.
- MEM AT 2008 Marie-Rose GEORGIU/ Art-thérapie et résilience : un atelier à dominante arts plastiques avec des personnes âgées traumatisées par l'entrée en institution.
- MEM AT 2004 : 11 Emmanuelle SABOURAUD : un atelier d'Art-thérapie à dominante musicale et sonore auprès des adolescents placés en foyer de la protection judiciaire de la jeunesse.

ANNEXES

FICHE D'OBSERVATION

<u>NOM :</u>		<u>PRENOM :</u>		<u>Situation :</u>	
<u>Séance n° :</u> T		<u>Date :</u>		<u>Jour :</u> mardi <u>Horaires :</u>	
<u>Structure :</u>		<u>Lieu :</u>		<u>Météo :</u>	
<u>Objectif intermédiaire :</u>					
<u>Médication :</u>		<u>Effet comportemental :</u>			
<u>Stupéfiants :</u> Cannabis : Alcool : Autre		Violent : Lui : les autres : Le matériel : Agressif : Verbalement : Physiquement : Opposition : Autorité : Projet : Structure : Etat second : Hypnotique : Amorphe : Apathique : Effets secondaires : Crise : Coma :			
<u>Attitude physique :</u> Rigide : Provocatrice : Nonchalante : Fuyante Repliée :		<u>Aspect Physique :</u> Élégant : Soignée : entretenu : Négligée Sale :		<u>Soins corporels :</u> Sophistiqué : Propre et coiffé : Hygiène rudimentaire et non coiffé: Sale et odorante : Absence d'hygiène :	
<u>Environnement :</u>		Encourageant : Favorable : Neutre : Défavorable : Hostile :			
<u>Dominante artistique :</u>		<u>Phénomènes associés :</u>			
<u>La séance :</u>		<u>Etat émotionnel :</u> Joie : Paisible : Tristesse : Colère : Peur : Dégoût :			
<u>Heure de début :</u>		<u>Implication artistique :</u> Enthousiaste : dynamique : hésitante : réticente : Refusée :			
<u>Heure de fin :</u>		<u>Implication relationnelle :</u> <u>Mode :</u> Confiant : Respect : Indifférence : opposition : agressivité : <u>Fonction :</u> exubérant : Spontané : poli : soumis : fermé : <u>Méthode :</u> Exercice : Thérapeutique : Directif : Situation : didactique : Dirigé : Jeu : Révélateur : Semi-dirigé : Occupationnel : Ouvert : Libre : <u>Au sein du groupe :</u> leader : Suiveur : Neutre : Soumis : Martyre :			
		<u>Réaction esthétique :</u> Emu : Plaisir : Intéressé : indifférent : déplaisir :			
		<u>Concentration :</u> grande : moyenne : faible : perturbée : dispersée :			
		<u>Aide :</u> Autonomie : Ponctuelle : prolongée : protection : dépendante : Refusée : Réticente : Acceptée : Demandée : Réclamée :			
<u>Production :</u>		<u>Terminée :</u> Oui <u>Sujet proposé :</u> Oui <u>Choix personnel :</u> Oui <u>Inachevée :</u> Oui <u>Causes :</u> <u>Sabotée :</u> Oui <u>Détruite :</u> Oui <u>Aucune :</u> Oui <u>Causes :</u> <u>Contenu :</u>			
<u>Site d'action :</u> (Mécanisme					

défaillant)	
<u>Cible Thérapeutique :</u>	
<u>Changement de dominante artistique :</u>	<u>Technique :</u> <u>Cause :</u>
<u>La perception des sens:</u>	<p><u>La vue :</u> Bonne : Presbyte : Astigmat : Myopie : Cataracte : Cécité :</p> <p><u>L'ouï :</u> Bonne : Perte des aigus : Perte des basses : Appareillé : Sourd :</p> <p><u>Le toucher :</u> Très sensible : Délicat : insensibilité partielle : Totale :</p> <p><u>L'odorat :</u> Excellent : fin : Perturbé : Perturbé : Sans :</p> <p><u>Le goût :</u> Excellent : fin : Perturbé : Perturbé : Sans :</p>
<u>Recherche esthétique :</u>	Sophistiqué : Structuré : Simple : Débutant : Médiocre :
<u>Expression :</u>	<p><u>Verbale :</u> Elaborée : Claire : Compréhensible : Troublée : Incohérente : Incessante : Importante : Moyenne : Rare : Sans :</p> <p><u>Non verbale :</u> Gestuelle : Comportemental : Visage : Technique : Sans : Incessante : Importante : Moyenne : Rare : Sans :</p> <p><u>Hors verbal :</u></p>
<u>Exposition/représentation :</u>	<p><u>Proposée :</u> Par le patient : Par l'Art-thérapeute :</p> <p><u>Demandée :</u> Par le patient : Par l'Art-thérapeute :</p> <p><u>Suggérée :</u> par le patient : Par l'Art-thérapeute :</p> <p><u>Indécis :</u></p> <p><u>Refusée :</u> par le patient : Par l'Art-thérapeute :</p> <p><u>Aucune :</u></p>
<u>Autoévaluation du patient :</u>	Ferté : Autosatisfaction : Satisfaction mitigée : indifférence : Dévalorisation : Grand plaisir : Content : Peu de plaisir : Indifférence : Déplaisir :
<u>Evaluation en fin de séance :</u>	<p><u>Emotionnel :</u></p> <p><u>Relation :</u></p> <p><u>Expression :</u></p> <p><u>Technique :</u></p> <p><u>Comportement :</u></p> <p><u>Attention :</u></p> <p><u>Suivi :</u></p> <p><u>Motivation :</u></p>
<u>Prochaine séance :</u>	<p><u>Date :</u> <u>Lieu :</u></p> <p><u>Salle :</u></p> <p><u>Matériel à emporter :</u></p> <p><u>Objectif intermédiaire :</u></p>
<u>Bilan de la séance :</u>	<p><u>Fin de la séance :</u></p>

CIM 10*
(Classification Internationale de Maladies)
(F90-F98)

F91 Troubles des conduites

Troubles caractérisés par un ensemble de conduites dyssociales, agressives ou provocatrices, répétitives et persistantes, dans lesquelles sont bafouées les règles sociales correspondant à l'âge de l'enfant. Ces troubles dépassent ainsi largement le cadre des "mauvaises blagues" ou "mauvais tours" des enfants et les attitudes habituelles de rébellion de l'adolescent. Ils impliquent, par ailleurs, la notion d'un mode de fonctionnement persistant (pendant au moins six mois). Les caractéristiques d'un trouble des conduites peuvent être symptomatiques d'une autre affection psychiatrique; dans cette éventualité, ce dernier diagnostic doit être codé.

Le diagnostic repose sur la présence de conduites du type suivant: manifestations excessives de bagarres et de tyrannie, cruauté envers des personnes ou des animaux, destruction des biens d'autrui, conduites incendiaires, vols, mensonges répétés, école buissonnière et fugues, crises de colère et désobéissance anormalement fréquentes et graves. La présence de manifestations nettes de l'un des groupes de conduites précédents est suffisante pour le diagnostic, alors que la survenue d'actes dyssociaux isolés ne l'est pas.

A l'exclusion de : schizophrénie* (F20.-)

Troubles (de) (des) :

- . Conduites associés à des troubles :
- . Emotionnels (F92.-)
- . Hyperkinétiques* (F90.1)
- . Envahissants du développement (F84.-)
- . Humeur (F30-F39)

F91.0 Trouble des conduites limité au milieu familial

Trouble des conduites caractérisé par la présence d'un comportement dyssocial ou agressif (non limité à un comportement oppositionnel, provocateur ou perturbateur), se manifestant exclusivement, ou presque exclusivement, à la maison et dans les relations avec les membres de la famille nucléaire ou les personnes habitants sous le même toit. Pour un diagnostic positif, le trouble doit répondre, par ailleurs, aux critères généraux cités sous F91, la présence d'une perturbation, même sévère, des relations parents-enfants n'est pas, en elle-même, suffisante pour ce diagnostic.

F91.1 Trouble des conduites, type mal socialisé

Trouble caractérisé par la présence d'un comportement dyssocial ou agressif persistant (répondant aux critères généraux cités en F91 et non limité à un comportement oppositionnel, provocateur ou perturbateur), associé à une altération significative et globale des relations avec les autres enfants.

Trouble (des) :

- . Agressif, type mal socialisé
- . Conduites, type solitaire-agressif

F91.2 Trouble des conduites, type socialisé

Trouble caractérisé par la présence d'un comportement dyssocial ou agressif (répondant aux critères généraux cités en F91.- et non limité à un comportement oppositionnel, provocateur ou perturbateur), se manifestant chez des enfants habituellement bien intégrés dans leur de groupe d'âge.

Délinquance "de groupe"

Délits commis en bande

École buissonnière

Trouble des conduites, type "en groupe"

Vols en groupe

**UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS
UFR DE MEDECINE – TOURS**

&

AFRATAPEM

Association Française de Recherche & d'Application
des Techniques Artistiques en Pédagogie et Médecine

**Art-thérapie et délinquance
Un atelier à dominante Arts plastiques
Auprès d'adolescents placés sous la Protection Judiciaire de la Jeunesse**

Résumé :

Les adolescents placés sous la Protection Judiciaire de la Jeunesse ont des troubles de comportement dyssocial. Il est vrai que la violence, le vandalisme, le vol, les fugues font partie de leur quotidien. La classification Internationale des Maladies identifie leur comportement comme pathologique.

A regarder leurs dossiers, je constate que ce sont des adolescents qui ont énormément souffert de situations familiales complexes. Bien souvent, ils sont dans le désarroi et l'insécurité qu'ils camouflent par des comportements qui les excluent de la société.

L'Art-thérapie est un outil thérapeutique et humain puissant pour rejoindre ce qu'il y a de bien, de bon et de beau en eux, pour les aider à s'exprimer et reprendre confiance en eux et en leur avenir. Ce mémoire révèle une nécessité urgente de ré-humanisation de nos sociétés construites sur la compétition, le pouvoir et l'argent.

Auteur : Pascal ROBERT

Mots clés : Délinquant - Exclusion - Education - Humanisation - Art-thérapie- Arts plastiques

**Art-therapy and delinquency
A workshop with dominant Plastic Arts
With teenagers placed under the Judicial Protection of the Youth**

Summary:

The teenagers placed under the Judicial Protection of the Youth have disorders of dissocial behavior. It is true that the violence, the vandalism, the flight, the fugues are a part of their everyday life. The International classification of the Diseases identifies their behavior as pathological.

To look at their files, I notice that it is teenagers who enormously suffered from complex family situations. Very often, they are in the distress and the insecurity which they conceal by behavior which exclude them from the society.

Art-therapy is a powerful therapeutic and human tool to join what there is for the good, of the voucher and of the beautiful in them, to help them to express them-self and to resume trust in them and their future. This report reveals an urgent necessity of re-humanization of our societies built on the competition, the power and the money.

Author : Pascal ROBERT

Keywords : Delinquency - Exclusion - Education - Humanization - Art-therapy- plastic Arts